



CATALOGUE DE FORMATION 20 26



www.creai-ara.org



Éditorial

L'équipe du CREA Auvergne-Rhône-Alpes est heureuse de vous présenter son nouveau catalogue de formation. Il reflète notre engagement constant à accompagner les professionnels du secteur social et médico-social dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs compétences.

Dans un contexte en mutation permanente, où les besoins des personnes en situation de vulnérabilité doivent retrouver une place centrale, les professionnels doivent accompagner activement la mise en œuvre de la transformation de l'offre. Notre offre de formation s'appuie sur les valeurs qui nous animent : expertise, écoute, innovation et engagement. Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent renforcer leur posture, enrichir leurs pratiques et répondre aux enjeux d'un accompagnement toujours plus humain et inclusif.

Les formations que nous proposons sont conçues pour créer un espace d'échanges, de réflexions et de co-construction. Elles visent à soutenir les équipes et les institutions dans leurs démarches de transformation, en lien avec les évolutions réglementaires, les recommandations de bonnes pratiques et les besoins des personnes accompagnées.

Je vous invite à découvrir ce catalogue, qui se veut à la fois fidèle à nos convictions et attentif aux réalités de terrain. L'équipe du CREA est à vos côtés pour imaginer, avec vous, les parcours de formation les plus adaptés à vos besoins et à vos projets.

Je vous souhaite une belle découverte de notre offre et de riches moments de formation à venir.

Christelle BIDAUD
Directrice générale
CREAI Auvergne-Rhône-Alpes



A propos du CREAI

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques proposées par l'équipe du CREAI reposent sur l'alternance entre théorie et pratique. Pour faciliter l'acquisition des savoirs en profondeur, toutes nos formations s'appuient sur :

- **la théorie** pour donner une grille de lecture et de compréhension des problématiques,
- **la pratique** pour valider les manières de faire sur le terrain à partir d'études de cas apportées par les participants ou le formateur
- **la mise en situation** pour que les stagiaires soient acteurs de leur formation.

Les professionnels formés sont détenteurs de savoirs qui participent au développement des compétences.

Nos formateurs ont à cœur de mettre en avant ces savoirs en favorisant les échanges entre professionnels et le partage des apprentissages entre pairs.

L'assemblage de ces méthodes permet aux professionnels d'**être acteurs** de leur formation.

Informations pratiques

DEMANDE DE FORMATION, INSCRIPTION ou RENSEIGNEMENTS

Nous contacter par mail à formation.conseil@creai-ara.org
ou par téléphone au 06 38 25 31 47 (Caroline Jaber) ou au 06 43 55 64 30 (Christelle Lebon)

CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES

Le calendrier est à convenir conjointement.
La formation peut être mise en place dans les 6 mois à compter de l'acceptation de la proposition de formation.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de la participation de stagiaires en situation de handicap afin de préciser leurs besoins pour prévoir les aménagements nécessaires.

TARIFS

Formation intra dans un établissement ou un service (7 heures) :

1 300€/jour pour les établissements non contribuant
1 170€/jour pour les établissements contribuant

Formation inter établissements dans les locaux du CREAI (7 heures) :

200 €/jour/stagiaire pour les établissements non contribuant
180 €/jour/stagiaire pour les établissements contribuant

N° de déclaration d'activité 82 69 03 44 069

Le CREAI est un organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation depuis juin 2021.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie des actions de formation.

Votre parcours de formation

Formation inter

Inscription à partir du formulaire de notre site internet

Mail de confirmation de votre inscription

Mail de validation confirmant la tenue de la formation
soumise à un nombre suffisant d'inscriptions

Formation intra

Demande de formation formulée par téléphone ou mail au CREAI

Analyse des besoins
échanges entre le formateur + membre du CREAI et le commanditaire

Envoi d'une proposition de formation avec devis

Formation acceptée

- Envoi d'une convention de formation au commanditaire ou référent de formation

Pré formation

- Envoi de la convocation individuelle du stagiaire accompagnée du programme et du livret du stagiaire (règlement intérieur inclus)
- Recueil des attentes / besoins et autositionnement à renseigner en ligne par chaque stagiaire

Jour J

- Tour de table et points sur les attentes recueillies
- Travaux de groupe, exercices, mises en situation / Quiz, QCM
- Bilan de fin de formation

Jour J et post formation

- Recueil de l'autositionnement et questionnaire de satisfaction à renseigner en ligne par chaque stagiaire en fin de formation
- Envoi d'une attestation de présence au commanditaire et à chaque stagiaire
- Envoi du bilan d'acquisition des compétences à chaque stagiaire
- Questionnaire de satisfaction "à froid" à renseigner en ligne par chaque stagiaire et par le commanditaire 3 à 6 mois après la formation



Sommaire

Éditorial	02
À propos du CREA.....	03
Votre parcours de formation.....	04

FORMATIONS SECTEUR SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE.....07

PRÉVENTION ET SANTÉ PUBLIQUE

• Les conduites addictives	08
• Premiers secours en santé mentale (PSSM) – Module standard	09
• Premiers secours en santé mentale (PSSM) – Module Jeunes	10

NOUVEAU

BIENTRAITANCE ET QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

• Conduire des entretiens efficaces et motivants : favoriser l'expression des personnes accompagnées grâce à l'Entretien d'Explicitation	11
• La prévention des maltraitements et la promotion de la bientraitance	12
• L'éthique de la sanction	13

NOUVEAU

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

• La mise en place et l'animation d'un Conseil de Vie Sociale	14
---	----

COMMUNICATION ET ÉCRITS PROFESSIONNELS

• Le partage de données à caractère médical.....	15
• Le partage d'informations à caractère secret	16
• Perfectionner les écrits professionnels	17

PILOTAGE ET GOUVERNANCE

• Elaboration d'une démarche éthique	18
• L'élaboration ou l'actualisation du projet associatif	19
• L'administration d'une association sociale ou médico-sociale : rôles, missions et responsabilités des administrateurs	20
• Négocier son CPOM et piloter son budget	21

NOUVEAU

• L'élaboration du projet d'établissement ou de service	22
• L'évaluation de la qualité des ESMS	23
• ARSENE : un outil d'accompagnement à l'auto-évaluation et à la démarche qualité	24
• Gérer et manager les risques professionnels	25
• Se doter de repères juridiques pour gérer et manager ses ressources	26
• Faire évoluer sa compétence managériale grâce au codéveloppement	27
• Renforcer la cohésion d'équipe et construire un cadre éducatif cohérent grâce à la coopération	28
• Susciter la coopération et animer des réunions d'équipe participative	29
• L'intelligence relationnelle au service du management	30

FORMATIONS SECTEUR HANDICAP.....31

• Se doter de repères actualisés dans le secteur médico-social	32
• La Transformation de l'Offre :	
Module 1 – Evolution des politiques publiques : le virage inclusif ...	33
Module 2 – La réforme Sérafin-PH : comprendre et s'approprier les nomenclatures	34
Module 3 – L'accompagnement en dispositif intégré et la logique de coordination	35
Module 4 – D'une approche en dispositif intégré à une approche en plateforme de services	36
• Le projet personnalisé au service de l'autodétermination et de l'inclusion	37
• Accompagner à l'autodétermination	38
• Concilier autodétermination, sécurité et prise de risque	39
• Savoir expérientiel, expertise d'usage et pair-aidance	40
• La vie affective et sexuelle des personnes accompagnées	41
• Le travail avec les familles et les proches aidants	42
• Handicap psychique : de la compréhension à l'accompagnement	43
• La compréhension et la prévention des comportements déviant	44

NOUVEAU

NOUVEAU



• L'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes	45
• Les Troubles du Spectre Autistique	46
• Sensibilisation aux Troubles du Neurodéveloppement	47
• Sensibilisation à la Communication Alternative et Augmentative (CCA)	48
• La modulation sensorielle	49
• START – Un dispositif de formations croisées dans le champ des troubles du neurodéveloppement	50

FORMATIONS SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE 51

• Se doter de repères actualisés en protection de l'enfance ..	52
• Initiation au cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en danger (HAS)	53
• Référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance : de l'évaluation au plan d'actions partagé pour les situations en cours de mesure	54
• AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité	55
• Les visites en présence d'un Tiers : accompagner des parents empêchés dans la réponse aux besoins de l'enfant : un cadre exigeant	56
• Prévenir, anticiper, traiter la violence et ses conséquences en établissement d'accueil pour mineur(e)s : Contenance institutionnelle – Contenance éducative – Contenance physique	57
• Promouvoir un environnement et des pratiques professionnelles de bientraitance en protection de l'enfance....	59
• Accompagner à l'autodétermination en protection de l'enfance	60
• Comprendre et agir face aux comportements des adolescents dits « difficiles »	61
• Comprendre et accompagner les enfants présentant des symptômes de trauma complexe	62
• Accompagner les enfants victimes de violences conjugales	63

FORMATIONS MIXTES POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PERSONNES CONCERNÉES..... 64

• Mes choix, mon projet, ma vie : découvrir l'autodétermination	65
• Quel est mon rôle en tant que représentant des travailleurs en ESAT ? - à destination des personnes accompagnées	66
• Participer au Conseil de Vie Sociale (CVS)	67

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS 68

• Les fonctions et le positionnement du coordinateur d'équipe	69
• Favoriser l'interconnaissance pour mieux accompagner les enfants relevant de l'ASE et de la MDPH.....	70
• FALC (Facile à Lire et à Comprendre)	71



FORMATIONS SECTEUR SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE



Les conduites addictives

CONTEXTE

Les conduites addictives peuvent revêtir plusieurs profils : dépendance à l'alcool, au tabac, au cannabis, à l'héroïne, à la cocaïne, aux drogues de synthèse, aux médicaments mais aussi aux jeux de hasard, aux jeux vidéo, à la pratique extrême de sports ou de sports extrêmes et à la sexualité.

Les professionnels, quel que soit leur milieu d'intervention, peuvent être amenés à rencontrer des situations complexes en lien avec une addiction, les laissant parfois face à un sentiment d'impuissance.

Cette formation vise à mieux connaître le processus addictif pour mieux appréhender l'accompagnement des personnes concernées.

OBJECTIFS

- Définir le processus addictif
- Connaître les produits psychoactifs
- Prendre en compte les conduites addictogènes
- Evaluer les conduites à risque
- Adapter la prise en charge éducative et sanitaire

CONTENUS

- Les drogues et leurs différents usages
- Les produits psychoactifs licites et illicites
- Apports sur les conditions psychiques et éducatives à partir des besoins fondamentaux des enfants et adolescents
- Les conduites à risque versus la prise de risques
- Repérage des ressources internes à la structure
- Repérage des ressources externes

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous type de professionnel des établissements et services médico-sociaux
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

91% pour 11 stagiaires



Premiers secours en santé mentale (PSSM) – Module standard

CONTEXTE

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Formation dispensée par un formateur accrédité PSSM France.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner des informations adaptées
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

CONTENUS

- Introduction à la santé mentale et aux interventions
- Le plan d'action pour la dépression
- La crise suicidaire
- Les troubles anxieux
- Attaques de panique et événements traumatiques
- Les troubles psychotiques
- La crise psychotique sévère
- L'utilisation des substances
- Urgence médicale et conduites agressives

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous professionnel des établissements sociaux, médico-sociaux, sanitaires
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Frais d'impression de manuels et supports en sus.

Lieu : sur site

Premiers secours en santé mentale (PSSM) – Module Jeunes

CONTEXTE

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Le Module Jeune a été spécialement développé pour les adultes travaillant ou vivant avec des adolescents (collège/lycée) ou de jeunes adultes.

Formation dispensée par un formateur accrédité PSSM France.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Frais d'impression de manuels et supports en sus.

Lieu : sur site

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs -Prendre confiance dans l'interaction avec les jeunes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux jeunes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

CONTENUS

- Des troubles de santé mentale émergents :
 - Dépression
 - Problèmes d'anxiété
 - Troubles du comportement alimentaire
 - Psychose
 - Problèmes liés à la dépendance
- Crises en santé mentale :
 - Pensées et comportements suicidaires
 - Automutilations non suicidaires
 - Attaques de panique
 - Evénements traumatiques
 - Etats sévères de psychoses
 - Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques
 - Comportements agressifs

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous professionnel des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.



Conduire des entretiens efficaces et motivants : favoriser l'expression des personnes accompagnées grâce à l'Entretien d'Explicitation

CONTEXTE

L'entretien d'explicitation est un ensemble de techniques de questionnement pour faciliter l'accompagnement d'une personne sans induire les réponses et en dépassant les évidences dans le recueil d'informations.

Rendues conscientes, les informations peuvent être analysées pour ajuster une pratique professionnelle et les gestes professionnels. Ces techniques permettent aussi de réinterroger sa posture d'accompagnant et créent les conditions favorisant l'autonomie et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Formation dispensée par une formatrice certifiée par Pierre VERMERSCH, modélisateur de l'Entretien d'explicitation.

OBJECTIFS

- S'informer en tant qu'accompagnant sur ce qu'une personne accompagnée a fait et comment elle l'a fait
- Faire émerger des compétences nouvelles et non conscientisées de la personne accompagnée
- Faciliter la parole autonome et constructive des personnes accompagnées
- Explorer une nouvelle posture d'accompagnant pour des relations bienveillantes et assertives
- Expérimenter les techniques pour les inclure dans la pratique professionnelle

CONTENUS

- Les fondements théoriques, conditions éthiques et déontologiques
- Les spécificités de l'explicitation et buts
- La position de Parole incarnée
- Les critères d'évocation
- Les domaines de verbalisation
- La tâche prescrite et la tâche spécifiée
- Les satellites de l'action
- Les contrats de communication
- La focalisation
- La fragmentation de l'action

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement psychomédico-éducatif mobilisés par le recueil d'information en entretien
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Formation expérientielle, ponctuée d'exercices (stagiaires tour à tour intervieweurs, interviewés, observateurs) pour acquérir les compétences visées et repérer ce que provoque le questionnement dans les différents rôles, études de cas concrets et mises en situation, apports théoriques qui complètent les apprentissages expérientiels

DURÉE : 2 jours + 1

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
82% pour 11 stagiaires



La prévention des maltraitements et la promotion de la bientraitance

CONTEXTE

Pour offrir un accompagnement de qualité en continu envers un public adulte âgé ou en situation de handicap, il est nécessaire d'actualiser ses connaissances sur les concepts de bientraitance et de maltraitance, et d'interroger ses pratiques.

Pour les équipes, il devient alors plus facile de repérer les situations à risque et d'imaginer des axes d'améliorations.

Cela permet aussi de s'appuyer sur des pratiques déjà existantes qui peuvent s'inscrire dans une dynamique de bientraitance globale.

OBJECTIFS

- S'approprier les différentes terminologies
- Identifier les différentes formes que peut prendre la maltraitance
- Repérer les situations maltraitantes ou à risque et savoir réagir
- Identifier et développer ses compétences individuelles au service d'un accompagnement bientraitant

CONTENUS

- Eléments de définition de la bientraitance et des notions associées : bienfaisance, bienveillance, sollicitude, reconnaissance, respect et communication, risque
- Violences, maltraitements : définitions et concepts, repères juridiques
- Terminologie des maltraitements, indices d'alerte, facteurs de risque
- L'obligation d'assistance et/ou de signalement
- Le secret professionnel et son exemption
- La bientraitance au quotidien au fil des accompagnements (toilettes, repas, lever, coucher...)
- L'inscription de la bientraitance au niveau institutionnel et au niveau individuel à partir des recommandations de bonnes pratiques
- La communication et l'écoute pour construire une relation bientraitante
- Rappel de la procédure d'intervention mise en place dans l'établissement ou le service

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels intervenant en établissement ou à domicile, bénévoles associatifs, représentants de personnes accompagnées
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 à 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

89% pour 56 stagiaires

L'éthique de la sanction

CONTEXTE

Cette formation sur l'éthique de la sanction, destinée aux professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap, explore la question de l'autorité et du respect des droits dans un cadre éthique.

En s'appuyant sur les travaux d'Eirick Prairat, la sanction est abordée comme un moyen éducatif et symbolique visant la responsabilisation et la réparation. L'accent est mis sur l'importance de la légitimité de la sanction, qui doit être comprise et acceptée par la personne, tout en respectant sa dignité et son autonomie.

Cette formation vise à aider les professionnels à adapter leurs pratiques de sanction de manière juste, pédagogique et respectueuse des capacités et des droits des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux éthiques liés à l'application des sanctions auprès des personnes vulnérables
- Adapter les pratiques de sanction en fonction des spécificités du handicap
- Renforcer les réflexions sur les droits des personnes (respect de leur dignité, leur autonomie et leur autodétermination)
- Outiller les professionnels pour qu'ils puissent analyser leurs pratiques et réagir de manière éthique et adaptée

CONTENUS

- Définition de la sanction et de la punition
- Les trois finalités de la sanction éducative (politique, éthique et psychologique)
- Les 4 grands principes de la sanction : signification, objectivation, socialisation et privation
- La sanction comme réparation et médiation
- Les besoins, capacités et attentes des publics concernés
- L'éthique : une recherche individuelle et collective pour des sanctions au service des personnes accompagnées.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels des structures du secteur social et médico-social
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



La mise en place et l'animation d'un Conseil de Vie Sociale

CONTEXTE

Le Conseil de Vie Sociale (CVS), rendu obligatoire par la loi du 2 janvier 2002, est une instance qui vise à associer les personnes accompagnées à l'organisation des établissements et services dans lesquels ils sont accueillis.

Le décret du 25 avril 2022, applicable au 1er janvier 2023, vient renforcer le rôle des CVS et la participation globale des personnes accompagnées et de leurs proches au sein des dispositifs d'accompagnement. Le Conseil de la HAS pour l'engagement des usagers a également rendu un avis en juin 2022 venant préciser et promouvoir cette ambition.

Animer un CVS suppose de bien connaître ses enjeux et de s'outiller pour en faire une instance dynamique et participative dans le fonctionnement de l'établissement.

Cette formation s'adresse aussi bien aux professionnels, qu'aux personnes accompagnées et leurs représentants légaux.

Elle vise à comprendre le cadre réglementaire du CVS, ses missions, son rôle et ses modalités de fonctionnement favorisant une participation effective des personnes accompagnées et leurs proches.

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire du Conseil de la Vie Sociale
- Définir le but et le fonctionnement d'un CVS
- Identifier le rôle de chacun des acteurs
- Permettre à chacun de pouvoir participer

CONTENUS

- Eléments législatifs et réglementaires
- Objectifs, missions et fonctionnement du CVS :
 - Thématiques incontournables : droits et libertés, organisation de la vie quotidienne, prestations et activités, le projet d'établissement ou de service, la démarche qualité, la prévention et la lutte contre la maltraitance, ...
 - Rôle des différents acteurs : représentants des personnes accompagnées, des familles, des personnels, de l'organisme gestionnaire, de la personne de soutien et du directeur ; les autres représentants qui peuvent participer au CVS (mandataires judiciaires, bénévoles, groupement de personnes concernées, ...)
 - Les différentes étapes du CVS, les enjeux, les documents obligatoires (règlement intérieur, ordre du jour, compte-rendu, rapport d'activité,) et les autres outils utiles.
- Modalités d'organisation créant les conditions d'une réelle expression et participation des personnes

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous professionnels ou aidants
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, jeux de rôle, échanges, présentation de supports existants



Le partage de données à caractère médical

CONTEXTE

Le secret médical est un élément important de la relation soignant – patient car il constitue le fondement de la nécessaire confiance qui doit présider la relation de soins.

Tirant ses origines dans le serment d'Hippocrate, le secret médical oblige chaque personne amenée à suivre l'état de santé d'un patient à ne pas divulguer les informations à caractère médical et personnel qu'il a en sa possession. Néanmoins, les professionnels de santé doivent faire face à certaines situations où le secret médical peut être levé ou partagé afin d'assurer la coordination et continuité des accompagnements. Ce partage d'informations, s'il est rendu possible, est strictement encadré par la loi.

Cette formation vise à :

- Appréhender l'environnement juridique lié au secret médical et au partage d'informations à caractère médical,
- Permettre la mise en œuvre des processus nécessaires au respect du secret médical dans les pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- Distinguer devoir de réserve, confidentialité, discrétion, secret professionnel et secret médical
- Caractériser les différentes typologies de données (sensibles, médicales, à caractère personnelle)
- Identifier les textes juridiques régissant le secret médical et ses conditions de levée
- Maîtriser les règles relatives au partage d'informations de santé entre professionnels
- Inscrire le partage d'informations de données médicales en conformité avec le RGPD
- Etablir des règles et processus liés au partage de données médicales au sein de l'ESMS

CONTENUS

- Définitions des notions de secret médical, secret professionnel, discrétion, devoir de réserve, confidentialité.
- Définitions des notions de données personnelles, données médicales et données sensibles.
- Cadre juridique relatif au secret professionnel et au secret médical
- Devoir de se taire, pouvoir de se taire et devoir de parler : concilier secret professionnel et obligations de signalement
- Réflexions éthiques et recommandations quant au partage d'informations à caractère secret, au sein des établissements et services / avec des intervenants extérieurs
- Exercices réflexifs et de mise en pratique

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous professionnels des établissements sociaux, médico-sociaux
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Le partage d'informations à caractère secret

CONTEXTE

La loi dispose que « doit être assuré aux personnes accueillies, le droit au respect de la vie privée et à la confidentialité des informations la concernant ».

Les travailleurs sociaux, en raison de la complexité de leurs conditions d'intervention, des nécessités de travail en interdisciplinarité, en réseau ou en partenariat sont régulièrement confrontés à la question du partage d'informations à caractère secret. L'utilisation courante de l'expression « secret partagé » trouble les repères des équipes et peut faciliter la mise en œuvre de pratiques que le droit n'autorise pas.

Cette formation vise à comprendre les évolutions législatives récentes, afin de donner des repères aux professionnels sur ce qu'ils peuvent/doivent/ne doivent pas, partager.

OBJECTIFS

- Définir les notions de secret médical, de secret professionnel, de confidentialité, de discrétion, de réserve et d'informations à caractère secret
- Connaître les conditions et les formes de partage des informations
- Etablir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment

CONTENUS

- Définitions et fondements juridiques : secret médical, secret professionnel, obligation de discrétion, devoir de réserve
- Les règles relatives au secret professionnel et au partage d'information à caractère secret
- Devoir de se taire, pouvoir de se taire et devoir de parler : concilier secret professionnel et obligations de signalement
- Réflexions éthiques et recommandations quant au partage d'informations à caractère secret, au sein des établissements et services / avec des intervenants extérieurs
- Exercices réflexifs et de mise en pratique

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

86% pour 45 stagiaires



Perfectionner les écrits professionnels

CONTEXTE

La place et le rôle de l'écriture en travail social ne sont plus à démontrer. Bien souvent l'écrit constitue une aide à la décision et est ainsi susceptible de marquer l'accompagnement des personnes concernées par ce dernier. Il contribue ainsi à la continuité, la pertinence et à la qualité de l'accompagnement.

L'écriture fait partie intégrante des pratiques quotidiennes et permet de les structurer, de les analyser et de leur donner du sens.

Ce module s'adresse aux professionnels des secteurs social et médico-social qui ont à rédiger différents types d'écrits pour élaborer les projets des personnes accompagnées, faire état des interventions et/ou rendre compte aux autorités administratives comme judiciaires.

Cette formation vise à comprendre les enjeux de l'écrit professionnel, à intégrer la pratique de l'écrit dans une posture professionnelle et à améliorer la pratique de ses écrits.

Elle s'adaptera au secteur concerné et aux types d'écrits attendus.

OBJECTIFS

- Repérer les composantes de l'écrit
- Décrire les différents types d'écrits professionnels et leurs fonctions
- Repérer les dimensions éthiques et les enjeux des écrits professionnels
- Savoir adapter son écriture selon la fonction de l'écrit
- Connaître le cadre juridique des écrits professionnels
- Améliorer la précision de l'écriture professionnelle

CONTENUS

- Les 4 composantes de l'écrit
- Les 5 fonctions de l'écrit professionnel et les différents types d'écrits
- Les enjeux des écrits professionnels et le droit des usagers
- L'écrit descriptif et l'écrit d'analyse
- Les écrits professionnels et la responsabilité juridique : confidentialité, secret professionnel, partage d'informations à caractère confidentiel
- Travail sur des écrits issus de la pratique : éléments à apporter, axes d'amélioration

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous professionnels du secteur social et médico-social
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, mises en situation, utilisation d'écrits des professionnels

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

87,2% pour 47 stagiaires

Élaboration d'une démarche éthique

CONTEXTE

Dans l'exercice des professions du secteur médico-social, il arrive d'être confronté à des demandes ou des objectifs semblant paradoxaux émanant principalement des politiques publiques.

Des sujets tels que la prévention et la sécurité, l'autonomie et la protection ou encore la volonté des personnes accompagnées et les missions des professionnels peuvent être dichotomiques et susciter tensions et interrogations.

Ces situations invitent à mettre en œuvre une démarche éthique au sein des organisations, permettant de questionner ce qui fonde l'action des professionnels au quotidien, de manière à dégager et assumer des positions responsables au niveau individuel et collectif.

Cette formation vise à définir les bases théoriques et méthodologiques à la mise en place d'une démarche éthique.

OBJECTIFS

- Connaître les principes d'une démarche de réflexion éthique pour promouvoir une culture de la bientraitance et prévenir des risques de maltraitance
- Appréhender les étapes et outils de la démarche éthique
- Mettre en place une démarche de réflexion interne, facilitant le positionnement des professionnels
- Se doter de repères partagés

CONTENUS

- Définir l'éthique au regard de la morale, du droit, de la déontologie et des normes.
- Méthodologie de la réflexion éthique pour traiter des conflits de valeurs et élaborer un positionnement professionnel : la délibération éthique
- La responsabilité : institutionnelle, professionnelle et personnelle
- La relation d'accompagnement : la dimension individuelle et collective
- Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles
- Établir et faire vivre un espace de réflexion éthique au sein d'un ESSMS

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous les professionnels du secteur social et médico-social
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS)

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



L'élaboration ou l'actualisation du projet associatif

CONTEXTE

Le projet associatif guide l'action de l'association au regard de ses valeurs, de son histoire et de son contexte.

Les dirigeants associatifs comme les bénévoles, les salariés et les personnes concernées doivent y trouver un fil conducteur, une vision partagée des priorités d'action, de leur déclinaison opérationnelle, et de l'évaluation de leur mise en œuvre concrète.

Le projet associatif n'est donc pas simplement un exercice de style ou un catalogue d'intentions. Il est d'abord un engagement et un travail prospectif. En ce sens, il doit donner une stratégie, et il doit montrer comment cette stratégie se déploie dans une gouvernance lisible et acceptée par tous.

OBJECTIFS

- Comprendre les fondements et les finalités du projet associatif
- Connaître la méthodologie d'élaboration du projet associatif
- Savoir appliquer le processus d'élaboration du projet associatif
- Savoir favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs de l'association

CONTENUS

- La fonction du projet associatif
- Les étapes du processus d'élaboration du projet associatif :
 - Les valeurs et l'histoire de l'association
 - Le contexte et les enjeux de l'association à travers un diagnostic stratégique, au regard de l'évolution des publics accompagnés et des orientations des pouvoirs publics
 - La mobilisation des acteurs dans la définition des orientations associatives
 - La mobilisation spécifique des personnes concernées dans le processus d'élaboration : comment rendre effective la participation et l'expression de leurs attentes quant à ce projet ? Comment mieux tenir compte de leur expérience ?
 - La déclinaison opérationnelle des orientations
 - La communication du projet associatif
 - La mise en œuvre du projet associatif

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Administrateurs et direction générale
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



L'administration d'une association sociale ou médico-sociale : rôles, missions et responsabilités des administrateurs

CONTEXTE

Les modes de gouvernance associative sont appelés à incarner des champs d'action et des compétences de plus en plus étendus, mais aussi la capacité des acteurs à animer des réflexions au sein de l'association, à prendre des décisions et à garantir leur mise en œuvre.

Les responsabilités concrètes qui en découlent sont nombreuses, et nécessitent une information actualisée sur les politiques publiques qui impactent l'association, le service qu'elle rend aux bénéficiaires et les partenariats nécessaires.

De nouvelles formes de gouvernance se développent, davantage caractérisées par la coopération avec l'ensemble des parties prenantes de l'association (professionnels, usagers, partenaires, ...) et selon des modes de fonctionnement plus agiles.

OBJECTIFS

- Comprendre l'importance d'une formalisation de la gouvernance associative
- Identifier les rôles et compétences attendus de l'administrateur et des instances dirigeantes
- Identifier les moyens, méthodes, outils et objectifs d'une gouvernance réactive et inventive

CONTENUS

- Les différents organes et fonctions qui structurent la gouvernance
- Les obligations, responsabilités et règles de conduite de l'administrateur
- Les liens entre les instances et la direction opérationnelle
- Les documents de référence de l'organisation et les délégations
- Les comptes et la vie économique de l'association
- La création de valeur et l'utilité sociale
- Les bonnes pratiques de gouvernance et les champs de l'animation, de la gestion et du contrôle interne

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Administrateurs, dirigeants du siège
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

DURÉE : 3 jours (à adapter selon les besoins)

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Négocier son CPOM et piloter son budget

CONTEXTE

La loi d'adaptation de la société au vieillissement et la LFSS pour 2016 ont généralisé la contractualisation dans le secteur médico-social.

Devenus obligatoires pour les gestionnaires d'EHPAD, d'EHPA et de SSIAD ainsi que pour les gestionnaires de structures accompagnant des personnes en situation de handicap, les CPOM visent à renforcer la dimension stratégique des ESMS.

Outil de déclinaison du Projet Régional de Santé et des schémas départementaux, le CPOM renoue le dialogue de gestion entre les Autorités de tarification et de contrôle et les gestionnaires de structures médico-sociales.

S'inscrivant dans le cadre d'une démarche d'engagements réciproques au service de l'évolution de l'offre, le CPOM introduit de nouveaux concepts de gestion et prône l'inversion de la logique budgétaire.

Organisée sur deux jours, cette formation vise à appréhender la méthodologie d'élaboration et de suivi du CPOM.

OBJECTIFS

- Définir le cadre juridique et les orientations des pouvoirs publics liés aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- Identifier les différentes phases de contractualisation d'un
- CPOM en lien avec les enjeux politiques et territoriaux
- Utiliser les outils de gestion, d'analyse et pilotage financier

CONTENUS

- Cadre légal et orientations des politiques publiques : lois, décret, instruction, liens avec les projets régionaux de santé
- Eléments de définitions : contrat, performance, efficience, qualité ...
- Méthodologie d'élaboration du CPOM : diagnostic partagé, construction, rédaction de fiches actions, ...
- Suivi du CPOM : plan d'amélioration continue de la qualité, état d'avancement des objectifs
- Périmètre et contenu de l'EPRD et de l'ERRD : règles comptables et financières

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Cadres de direction, direction financière, comptables, responsable qualité
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Prise d'appui sur les fiches repères de l'ANAP et autres guides méthodologiques.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



L'élaboration du projet d'établissement ou de service

CONTEXTE

Elaborer ou actualiser tous les 5 ans le projet d'établissement ou de service, requis par la loi 2002-2, est l'occasion de fédérer les équipes autour de références partagées en donnant un sens aux missions et prestations délivrées, dans une dynamique de qualité, au service des besoins et des parcours des personnes accompagnées.

Véritable outil de pilotage, le projet d'établissement ou de service permet une vision transversale des enjeux, déclinée selon une approche coordonnée des différentes dimensions de l'accompagnement.

Dans le contexte du développement de nouveaux modes de gouvernance et de la « transformation de l'offre », la démarche projet s'incarne de plus en plus à travers de nouveaux périmètres (pôle, dispositif, ...), entre projet associatif stratégique et projets d'établissements ou de services opérationnels. L'enjeu est alors de concilier la valorisation des différentes activités (spécificités, complémentarités) et la promotion de la transversalité (valeurs et principes, mutualisation, co-construction).

OBJECTIFS

- Appréhender les différentes dimensions du projet
- Organiser une démarche participative d'élaboration du projet
- Définir des objectifs à 5 ans et leur déclinaison opérationnelle
- Identifier les changements internes nécessités par les orientations du projet et les leviers du changement

CONTENUS

- Les différents périmètres de projet et leur articulation (projet associatif, projet de pôle ou de dispositif, projet d'établissement ou de service)
- Les déterminants du projet (analyse stratégique) : le cadre d'intervention (textes réglementaires, schémas territoriaux, CPOM, valeurs et orientations du gestionnaire), les besoins du public, l'environnement et ses effets sur le projet
- Le projet social et médico-social : les principes d'intervention partagés, les prestations délivrées au regard des besoins des personnes accompagnées (en s'appuyant sur les nomenclatures SERAFIN-PH pour les ESMS concernés), la personnalisation de l'accompagnement, les droits des personnes accompagnées, la promotion de leur participation, la démarche de bientraitance et le questionnement éthique, la prévention et la gestion des risques (dont la maltraitance)
- Le projet organisationnel et fonctionnel : les moyens humains et matériels, les modalités de pilotage de la structure, le travail d'équipe, les modalités de coordination et de soutien aux professionnels, la dynamique partenariale, la démarche d'amélioration continue de la qualité

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Directeurs, chefs de service, professionnels engagés dans une démarche de rédaction de projet d'établissement ou de service
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences, appui sur les nomenclatures SERAFIN (ESMS PSH), RBPP de la HAS

DURÉE : 3 jours (à adapter selon les besoins)

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



L'évaluation de la qualité des ESMS

CONTEXTE

Vingt ans après la loi du 2 janvier 2002, si l'obligation de procéder à une évaluation régulière de la qualité incombe toujours aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS), une nouvelle procédure a été récemment définie par la Haute Autorité de santé (HAS).

Cette procédure introduit des changements majeurs : une évaluation obligatoire tous les 5 ans (et une autoévaluation désormais facultative), un référentiel unique associé à trois méthodes d'évaluation, l'accréditation des organismes évaluateurs (plus rigoureuse que l'habilitation), de nouvelles modalités d'élaboration du rapport d'évaluation avec un système d'information dédié (Synaé).

Mais outre ces évolutions méthodologiques, c'est aussi une nouvelle approche de l'évaluation qui est promue, davantage centrée sur la personne accompagnée, actrice de son parcours et du fonctionnement de

OBJECTIFS

- Comprendre la nouvelle évaluation des ESMS : enjeux, principes
- S'appropriier le référentiel HAS et les méthodes d'évaluation
- Se préparer à l'évaluation : de l'autoévaluation à la procédure d'évaluation, le rapport d'évaluation et la plateforme Synaé, ...
- Inscrire le nouveau dispositif dans le pilotage et l'animation de sa démarche d'amélioration continue de la qualité

CONTENUS

- Les fondements de la réforme de l'évaluation
- Un nouveau cycle, une nouvelle procédure
- Un référentiel unique et ses 3 chapitres
- Les méthodes d'évaluation selon les chapitres du référentiel : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- La place de la personne accompagnée, le rôle du CVS
- Le système de cotation, la définition des axes forts, des axes de progrès et des éléments de preuve
- Du choix de l'organisme évaluateur à l'organisation de sa visite sur site
- Le rapport d'évaluation : élaboration, transmission, diffusion
- Le système d'information – la plateforme Synaé,
- Les suites de l'évaluation : la mise en œuvre des préconisations et leur mise en perspective dans le cadre de la démarche qualité, les outils-soutiens incontournables pour piloter sa démarche

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Cadres et professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels et méthodologiques avec documents fournis, réflexions individuelles et collectives à partir de la situation des participants, échanges d'expériences et exemples d'outils-soutiens.
- Le CREAI peut aussi vous accompagner dans la conduite de votre autoévaluation et dans votre démarche d'amélioration continue de la qualité avec le logiciel Arsène (www.arsene-evaluation.fr) . Contactez-nous !

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



ARSENE : un outil d'accompagnement à l'auto-évaluation et à la démarche qualité

CONTEXTE

La loi du 24 juillet 2019, réformant l'évaluation des ESMS a induit de nombreux changements :

- Un référentiel et des méthodes d'évaluation communes élaborés par la HAS,
- La fin de la distinction évaluation interne et évaluation externe : une seule évaluation tous les 5 ans,
- Une temporalité fixée sur celle des CPOM et autres outils loi 2002-2,
- Une incitation à réaliser des auto-évaluations régulières.

Ainsi, bien que le formalisme de l'évaluation interne disparaisse, la démarche d'amélioration continue de la qualité perdure, et doit rester tracée dans le rapport d'activité des ESSMS.

Le logiciel ARSENE®* permet d'y répondre en facilitant l'organisation, la traçabilité et la lisibilité de la démarche qualité pour l'ensemble de l'équipe professionnelle.

OBJECTIFS

- S'approprier le référentiel HAS d'évaluation de la qualité des ESMS et ses différents critères qualité
- Questionner avec méthode la qualité du service rendu aux personnes accompagnées en prenant appui sur le référentiel HAS, le cadre législatif et réglementaire et les RBPP (ANESM, HAS)
- Former les équipes à la mise en œuvre de l'auto-évaluation et au suivi de l'amélioration continue de la qualité
- S'approprier les principales fonctionnalités du progiciel ARSENE®

CONTENUS

- Appropriation de l'application ARSENE © et de son référentiel d'évaluation de la qualité HAS décliné pour les différents publics (protection de l'enfance, handicap enfant, handicap adulte, personne âgée)
- Obligations, recommandations et enjeux de l'évaluation de la qualité des prestations et du service rendu dans le secteur social et médico-social
- Méthodologies de recueil et traitement de données, de diagnostic partagé y compris avec les personnes accompagnées et/ou leurs représentants, d'élaboration d'un plan d'amélioration de la qualité, d'insertion de preuves qualité
- Méthodologie d'élaboration de fiches actions-qualité (objectifs stratégiques, opérationnels, moyens, calendrier, indicateurs de suivi)

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Cadres et professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, échanges avec les professionnels, dossier pédagogique reprenant l'ensemble de la réglementation

DURÉE : à partir de 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Gérer et manager les risques professionnels

CONTEXTE

Avec plus de quatre salariés français sur dix se déclarant en situation de détresse psychologique en 2021, l'identification et la prévention des risques professionnels constituent d'importants défis et enjeux d'avenir pour les associations et entreprises.

Révisée et renforcée en 2021 par la loi « Santé au travail », la démarche d'évaluation des risques professionnels s'inscrit au cœur des préoccupations sociales et managériales des établissements et services sociaux et médico- sociaux.

La démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels invitent également à (re) interroger la qualité de vie au travail ainsi que la responsabilité sociétale des entreprises.

Organisée sur deux jours, cette formation vise à comprendre les mécanismes d'analyse du risque professionnel pour mieux les prévenir et les gérer au quotidien.

OBJECTIFS

- Définir les enjeux et le cadre législatif de la prévention des risques professionnels
- Évaluer les risques et adopter une approche pluridisciplinaire
- Établir une stratégie préventive et améliorer la performance des établissements
- Développer une culture de la qualité de vie au travail et responsabilité sociétale des entreprises

CONTENUS

- Les obligations de l'employeur : protéger la santé et la sécurité
- Les différentes typologies de risques : les risques liés à l'activité physique et aux manutentions manuelles, les risques de chutes et de glissades, les risques infectieux, la charge émotionnelle et les risques psychosociaux, les risques liés aux horaires atypiques, ...
- Méthodologie d'élaboration du DUERP : définition unité de travail, identification et cotation des risques, ...
- Le plan de prévention des risques
- Le management par la qualité de vie au travail

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Cadres et professionnels des ressources humaines
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences, exercices pratiques. Prise d'appui sur les fiches repères de l'ANACT et autres guides méthodologiques.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Se doter de repères juridiques pour gérer et manager ses ressources

CONTEXTE

Depuis quelques années, le secteur médico-social fait face à de nombreuses problématiques en termes de recrutement et d'attractivité.

Diminution du nombre de candidats aux concours, baisse du volume de postulants, accroissement des démissions et arrêts maladie, préférence pour les contrats de courtes durées, les managers sont confrontés à de nombreux enjeux en termes de continuité d'activités.

Dans ce contexte et face aux évolutions afférentes au droit du travail, les managers sont amenés à repenser leurs pratiques et postures professionnelles.

Organisée en deux jours, cette formation vise à appréhender les principes fondamentaux du droit social et du droit du travail s'appliquant dans les établissements et services médico-sociaux.

OBJECTIFS

- Compléter ses connaissances en droit du travail
- Identifier les spécificités conventionnelles
- Organiser les modalités de temps de travail à l'organisation et aux besoins du service
- Définir les différentes modalités de suspension et de rupture du contrat de travail
- Illustrer les différents types de contentieux

CONTENUS

- Le cadre législatif et conventionnel des établissements médico-sociaux
- Les différentes typologies de contrats et leurs règles
- La durée et l'aménagement du temps de travail
- La suspension du contrat de travail
- Le droit disciplinaire
- La rupture du contrat de travail
- Les sources de contentieux

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Cadres de direction, responsables ressources humaines, assistantes de direction
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expérience, exercices pratiques. Prise d'appui sur la jurisprudence.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Faire évoluer sa compétence managériale grâce au codéveloppement

CONTEXTE

Passage en dispositifs, réforme de la tarification, travail « hors les murs », conduite du changement et difficultés de recrutement, les managers sont confrontés à de nombreux défis venant impacter leurs pratiques professionnelles.

La formation vise à faire évoluer les compétences managériales des dirigeants et encadrants, qu'il s'agisse de conscientiser ses pratiques actuelles, de développer de nouvelles pratiques adaptées au futur proche, et aussi de savoir mener une démarche d'amélioration des pratiques en continu.

Un des piliers de cette formation est l'expérimentation d'un cycle de codéveloppement :

« Le codéveloppement est une méthode d'entraide en groupe et par le groupe, pour des personnes convaincues que l'on peut apprendre les uns des autres en réfléchissant sur sa pratique professionnelle. » Adrien Payette, Claude Champagne – Le groupe de codéveloppement professionnel.

DURÉE : 6 jours sous le format d'un cycle de 10 ateliers étalés sur une période de 10 mois (Séance d'introduction de 2 h + un cycle de 36 h : 6 séances de 4 h, 2 séances de 6 h + séance de clôture de 3 h)

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 8 personnes maximum) à partir de 9 000 € pour un cycle

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 : en cours

OBJECTIFS

- Renforcer et faire évoluer les compétences managériales
- Résoudre des problématiques complexes de management entre pairs
- Développer ses capacités d'entraide, mutualiser ses forces dans un groupe d'appartenance et développer le travail en réseau
- Connaître la méthode du codéveloppement

CONTENUS

La formation repose sur la synergie de 3 approches complémentaires :

1. Transmission de fondamentaux : pour explorer des notions clés de management*, en mixant théorie et ancrage des apprentissages sous forme d'exercices interactifs
2. Cycle de codéveloppement : pour que les apprenants.es proposent des situations professionnelles concrètes et liées aux fondamentaux étudiés en atelier, sur lesquelles ils appliqueront ensemble la méthode du codéveloppement.

Cela permettra à chacun de :

- Verbaliser, conscientiser et faire évoluer leurs pratiques managériales lors d'exercices structurés de consultation
- Trouver ensemble des solutions créatives et d'initier une dynamique de soutien mutuel entre pairs, en continu et sur la durée

3. Approche méta :

- Pour prendre du recul sur les séances et en tirer des enseignements applicables au quotidien, en matière d'intelligence collective/coopération et en matière de renforcement des compétences managériales
- Pour acquérir les sous-jacents théoriques à la méthode du codéveloppement (étape, mode de fonctionnement en cycle, postures d'animation et de participation)

**Ex. de notions pouvant être abordées : gérer les crises et tensions, piloter la performance, renforcer l'esprit créatif et d'innovations, responsabiliser et mobiliser une équipe, co-créer/transmettre une vision stratégique collective, gestion du temps et des priorités, prendre des décisions difficiles...*

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Dirigeant-encadrement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Approches théoriques du management et séances de codéveloppement



Renforcer la cohésion d'équipe et construire un cadre éducatif cohérent grâce à la coopération

CONTEXTE

Le travail éducatif, notamment en éducation spécialisée, est difficile en raison des tensions quotidiennes, des contraintes organisationnelles et des conflits, tant entre mineurs qu'avec les adultes référents. La fatigue psychique due au stress et à la gestion des violences verbales ou physiques, affecte les professionnels et les relations au sein des équipes. Les mineurs exploitent souvent les failles du système, rendant difficile l'application cohérente des règles par les équipes éducatives, ce qui compromet la sécurité et les repères des jeunes. Le turnover fréquent complique l'intégration des nouveaux professionnels et la transmission des compétences.

Cette formation vise à donner des repères, des méthodes et des outils sur la coopération pour faciliter et développer l'efficacité et l'efficience de l'équipe pour mener au mieux la mission éducative qui lui est confiée. Or, la coopération ne se décrète pas, elle se construit et se consolide à partir d'ingrédients qu'il faut connaître et mettre en place concrètement.

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

OBJECTIFS

- Identifier les différentes dimensions de la coopération
- Évaluer sa posture personnelle en terme de coopération au sein de l'équipe
- Repérer les dynamiques relationnelles en jeu pour les transformer au service de la coopération
- Expérimenter les méthodes coopératives apprises
- Élaborer collectivement un cadre éducatif cohérent à partir des représentations issues des individualités de l'équipe s'inscrivant dans le projet de service de l'établissement

CONTENUS

- Présentation de l'échelle d'inférence
- Définitions et présentations des différents niveaux de coopération : enjeux et plus-values de la coopération et de la cohésion d'équipe, présentation du modèle COOPERER
- Travail sur l'émergence des représentations individuelles concernant le cadre éducatif de l'établissement
- Elaborer une vision commune du cadre éducatif à partir des représentations de chacun et du projet de service
- Identifier les outils et dimensions complémentaires de la coopération : importance des rituels, feed-backs et signes de reconnaissance, inclusion, transformation dans le temps, métaréflexion, facilitation, prise de décision
- Niveau d'implication individuel et impact sur le collectif : le triangle de Karpman, mesurer l'impact de ses comportements sur les autres, repérer les comportements sous stress et agir en conséquence
- Charte d'engagement relationnel
- Savoir communiquer pour éviter les incompréhensions, interprétations et conflits : la communication non violente

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Equipe éducative, maitresse de maison, veilleur de nuit, psychologue, chef de service
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Exercices et mises en situation à partir de situations professionnelles vécues, jeux et exercices issus du théâtre forum et de l'éducation populaire pour expérimenter de façon ludique et interactive une posture de coopération



Susciter la coopération et animer des réunions d'équipe participative

CONTEXTE

Choisir la coopération, c'est choisir l'intelligence collective, être convaincu qu'à plusieurs on réfléchit mieux et on va plus loin. C'est vivre l'entraide au sein du collectif de travail pour faire face à l'adversité, dans un environnement de travail de plus en plus exigeant. C'est pouvoir travailler en confiance ! Or, la confiance ne se décrète pas elle se construit.

Cette formation prend le temps de poser les bases conceptuelles de la coopération, de préciser de quel niveau de participation on parle quand on sollicite une équipe.

Elle permet aussi de repérer nos habitudes de fonctionnement pour mieux les transformer au service d'un projet commun.

Grâce à des jeux, des exercices, des mises en situation, les trois jours de formation permettent un apprentissage expérientiel pour essayer de façon ludique et interactive une posture de coopération.

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'adapter et de mobiliser de nouveaux outils, des façons efficaces de coopérer et d'animer des réunions qui facilitent la participation de tous.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes dimensions de la coopération (définition, cadre, posture, outils)
- Repérer les freins à la participation ou à la mobilisation
- Clarifier ses attentes en termes de coopération et de participation
- Repérer les dynamiques relationnelles en jeu pour les transformer au service de la coopération
- Découvrir et expérimenter des méthodes coopératives
- Elaborer des réunions d'équipe agréables et constructives qui facilitent la participation de chacun

CONTENUS

- Charte d'engagement relationnel
- Présentation de l'échelle d'inférence
- Définitions et présentations des différents niveaux de coopération : enjeux et plus-values de la coopération et de la cohésion d'équipe, modèle COOPERER
- Identifier les outils et dimensions complémentaires à la coopération : feed-backs, signes de reconnaissances, inclusion, transformation dans le temps, métaréflexion, facilitation, prise de décision
- Repérer les différents degrés de participation
- Préparer et animer une réunion participative : différents rôles au sein du groupe, favoriser l'entraide et partager les responsabilités, les étapes qui facilitent la participation
- Niveau d'implication individuel et impact sur le collectif : enjeux relationnels, sortir des relations de domination et jeux de pouvoir, accepter les différences et gérer les individualités
- Savoir communiquer pour éviter les incompréhensions, interprétations et conflits : la communication non-violente

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels en position de coordination ou management d'équipe
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices, analyse des pratiques et expérimentation de nouvelles postures via le théâtre forum, échanges à partir des situations vécues par les participants

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



L'intelligence relationnelle au service du management

CONTEXTE

Dans un contexte favorable à l'épuisement professionnel, découvrez vos ressources, vos talents relationnels pour les mettre au service de votre management.

Deux éléments puissants sont à votre disposition : la confiance et la coopération.

La confiance (en soi et envers les autres) est une ressource qui favorise les réajustements successifs face à l'imprévisible. Elle stimule la motivation et permet clairement de développer la créativité des collaborateurs. En opposition à la méfiance qui fige les représentations dans des certitudes, la confiance autorise l'évolution et la constitution d'une histoire de groupe et la consolidation d'une coopération solide et efficace.

Dans cette formation, vous découvrirez vos ressources et vos talents immédiatement mobilisables. Vous apprendrez les enjeux d'une relation de qualité, et améliorerez vos connaissances en management.

Vous trouverez votre « style de management » et le mettrez au service de la performance collective.

OBJECTIFS

- Développer votre performance managériale par une meilleure connaissance de soi et des autres
- Améliorer sa confiance en soi et envers les autres
- Identifier ses valeurs, ses talents et les mettre au service de son management
- Améliorer sa posture professionnelle et sa communication, en la rendant agréable, impactante et efficace
- Comprendre le pouvoir de sa voix et l'impact qu'elle a sur les rapports aux autres
- Cultiver son humilité
- Connaître et reconnaître les enjeux d'une relation interpersonnelle et collective réussie
- Identifier et analyser les ressources politiques au sein de son organisation et mettre ces ressources au service d'une coopération efficace
- Améliorer son efficacité par la coopération

CONTENUS

- Ses valeurs et ses talents comme socle de sa posture managériale
- Les différentes facettes de sa personnalité avec les Etats du moi, les jeux psychologiques et les drivers (Analyse transactionnelle)
- Le pouvoir de la voix : alchimie entre son corps et ses pensées
- Les 3 casquettes du manager
- L'outillage du coach au service de son management (Ecoute active, l'art du questionnement, Feedback, Ethique, Coopération)
- Apprendre à lever les résistances grâce aux concepts de la rationalité, de l'agentivité, des positions perceptuelles
- Les enjeux du pouvoir au sein d'une équipe et d'une organisation

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnel des établissements et services médico-sociaux en situation de management d'équipe
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



FORMATIONS SECTEUR HANDICAP



Se doter de repères actualisés dans le secteur médico-social

CONTEXTE

Le secteur médico-social traverse une réelle mutation. En effet, un changement de paradigme s'opère depuis quelques années, sous l'influence conjointe de mouvements sociaux plaçant le droit des personnes les plus vulnérables en avant de la scène et la diffusion du rapport « Zéro sans solution » de Denis PIVETEAU. C'est ce que de nombreux chercheurs appellent le virage inclusif.

En lien avec ces changements, l'accompagnement des personnes concernées se transforme, exigeant une évolution des pratiques professionnelles mise en place.

Cette formation vise à connaître l'évolution des lois et des concepts concernant le secteur médico-social ainsi qu'à penser les pratiques professionnelles dans une dynamique de réponse aux besoins des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- Définir le cadre européen et national soutenant la transformation de l'offre dans une visée inclusive
- Identifier les concepts en lien avec la société inclusive
- Expliquer l'impact des politiques publiques sur les pratiques professionnelles
- Identifier les ressources et les axes opérationnels pour accompagner les personnes concernées dans une visée inclusive
- Identifier les nouvelles modalités d'évaluation de la qualité

CONTENUS

- Les évolutions législatives concernant le secteur médico-social et les droits des personnes vulnérables
- Le rapport Piveteau et la « Réponse Accompagnée pour Tous »
- Le concept de subsidiarité et de modularité de l'accompagnement
- Définition des notions : autonomie et indépendance, participation, autodétermination, société inclusive
- Le projet personnalisé au regard de l'évaluation des besoins et du parcours de vie
- Le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Jeunes professionnels et/ou nouveaux salariés, proches aidants
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, mise en travail des représentations, analyses partagées de situations, vidéos, travail en sous-groupe, mur parlant.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



La transformation de l'offre médico-sociale (1/4)

CONTEXTE

La transformation de l'offre médico-sociale trouve ses fondements dans les rapports Vachey Jeannet (2012) et « Zéro sans solution » (Piveteau, 2014) suivi de la démarche « Une réponse Accompagnée pour tous » (Drobi, 2019). D'une part, la transformation de l'offre réaffirme des principes et valeurs énoncés dès 1975 (droits humains, inclusion, autodétermination, subsidiarité), de l'autre, elle pose de nouveaux principes de fonctionnement, de gestion et d'organisation visant à rendre les parcours plus souples et plus personnalisés.

La transformation de l'offre, en tant que politique publique, peut être considérée comme une « politique d'organisation » visant à développer les dynamiques nouvelles de coopération et de coordination entre acteurs et institutions (Bergeron & Hassenteufel, 2018).

C'est la logique de parcours qui guide l'organisation de l'accompagnement. Elle « apparaît comme une logique de recentrage de l'action » sur les personnes concernées en tenant compte de ses attentes et besoins (Mazereau et Guirimand, 2018).

Cette formation vise à accompagner les étapes de cette transformation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
83,5% pour 27 stagiaires

Module 1 : Évolution des politiques publiques : le virage inclusif (2 jours)

OBJECTIFS

- Situer les orientations impulsées par l'Union Européenne pour l'accompagnement des publics fragilisés dans des logiques « hors les murs » en lien avec les évolutions sur le plan national
- Définir les concepts d'insertion, d'intégration, d'inclusion, d'autonomie, d'empowerment et d'autodétermination
- Identifier les enjeux de l'évolution du secteur médico-social amenant à la mise en place de dispositif

CONTENUS

- La philosophie et contexte du virage inclusif
- Les dernières évolutions des modes d'accompagnement des personnes vulnérables
- La mise en œuvre de la logique de réponse aux besoins de la personne dans une visée inclusive
- La définition des concepts d'insertion, d'intégration, d'inclusion, d'autonomie, d'empowerment et d'autodétermination
- Les liens entre la réforme Serafin-PH et la logique de parcours

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous type de professionnel des établissements et services médico-sociaux
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences



La transformation de l'offre médico-sociale (2/4)

CONTEXTE

Dans la continuité du rapport Vachey-Jeannet d'octobre 2020, la réforme SERAFIN-PH s'inscrit dans la dynamique de transformation de l'offre médico-sociale.

Elle vise à renforcer l'autodétermination des personnes accompagnées et à garantir une meilleure lisibilité des parcours, en s'appuyant sur une identification fine des besoins et une définition ajustée des prestations proposées. L'objectif est d'évoluer vers un accompagnement plus ciblé.

Dans ce cadre, les nomenclatures des besoins et des prestations constituent un appui structurant pour faire le lien entre les besoins repérés et les prestations à mobiliser

Cette formation vise à :

- faciliter l'usage des nomenclatures Serafin-PH dans la co-construction du projet personnalisé des personnes accompagnées à partir des besoins identifiés,
- définir les prestations pour atteindre les objectifs visés.

L'équation tarifaire n'étant pas encore stabilisée à ce jour, la formation n'abordera pas le volet financier de la réforme.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
93% pour 11 stagiaires

Module 2 : La réforme Serafin-PH : comprendre et s'approprier les nomenclatures (2 jours)

OBJECTIFS

- Définir le contexte, les enjeux et les objectifs des nomenclatures des besoins et des prestations
- Maîtriser la définition des notions besoins et prestations
- Comprendre l'architecture des nomenclatures et comprendre leur articulation
- Etablir des corrélations entre outils d'évaluation (GEVA) et nomenclature SERAFIN
- Décrire le besoin des personnes accompagnées
- Analyser les prestations SERAFIN PH délivrées dans son établissement
- Déterminer les besoins SERAFIN PH des personnes accompagnées
- Utiliser les nomenclatures SERAFIN PH dans le cadre de l'élaboration d'un projet personnalisé

CONTENUS

- La réforme SERAFIN-PH et son inscription dans la dynamique de transformation de l'offre
- Les définitions de « besoin » et « prestation »
- L'architecture globale des nomenclatures et leur contenu
- L'outil d'évaluation GEVA
- La description des besoins de la personne à l'appui des nomenclatures
- Les prestations offertes au sein de l'ESMS à l'appui de la nomenclature
- Le projet personnalisé en lien avec les nomenclatures

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous professionnels des structures du secteur social et médico-social
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques sur la réforme de la tarification et la dynamique de transformation de l'offre médico-sociale, exercices pratiques à partir d'exemples proposés par la formatrice et soumis par les professionnels, travaux en groupe, manipulation des nomenclatures, possibilité d'exercices en direct sur le DUI selon déploiement.



La transformation de l'offre médico-sociale (3/4)

CONTEXTE

La mise en œuvre du dispositif intégré transforme les pratiques d'accompagnement en plaçant la coordination au cœur de l'action médico-sociale.

Cette approche vise à mieux articuler les projets de vie des personnes accompagnées dans une logique de parcours fluide, modulable et centrée sur leurs choix.

Le décret du 5 juillet 2024 encadre ces évolutions, en précisant les modalités de fonctionnement et les rôles des professionnels.

Ce module permet de comprendre ces enjeux, de clarifier la fonction d'appui-ressource et de renforcer les compétences en coordination et en travail en réseau.

Module 3 : L'accompagnement en dispositif intégré et la logique de coordination (2 jours)

OBJECTIFS

- Définir la notion de dispositif et ses enjeux pour la personne accompagnée, les pratiques professionnelles et les services
- Identifier les dispositifs qui permettent d'articuler les différents projets de la personne accompagnée avec fluidité
- Expliciter les enjeux de la coordination
- Définir sa fonction d'appui-ressource

CONTENUS

- Le décret du 5 juillet 2024 relatif aux modalités de fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux
- Les principes clés de fonctionnement et d'organisation
- L'articulation des différents projets d'accompagnement : santé, autonomie, participation sociale (scolarisation, insertion professionnelle, ...)
- La modulation de l'accompagnement, autodétermination et pouvoir d'agir
- Le travail en interdisciplinarité, la fonction de coordinateur
- Les nouvelles formes d'intervention dans l'environnement de vie

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous professionnels des structures du secteur social et médico-social
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
94% pour 7 stagiaires



La transformation de l'offre médico-sociale (4/4)

CONTEXTE

Les évolutions des politiques publiques appellent à repenser les modes d'organisation des services, en passant d'un fonctionnement en établissement à une approche en dispositif intégré voire à une logique de plateforme de services.

Cette approche vise à mieux coordonner les acteurs, mutualiser les expertises et répondre de manière plus cohérente aux besoins des publics. Elle implique une nouvelle manière de travailler en réseau, de piloter des projets collectifs, et de jouer un rôle d'appui-ressource.

Ce module a pour objectif d'accompagner cette transition stratégique et opérationnelle.

Module 4 : D'une approche en dispositif intégré à une approche en plateforme de services (1 jour)

OBJECTIFS

- Définir le sens et les enjeux de la plateforme de service
- Identifier les différents modes d'organisation et de fonctionnement en plateforme
- Expliciter sa fonction d'appui-ressource
- S'approprier la méthodologie de la mise en place d'une plateforme de service
- Elaborer ses orientations stratégiques et leur déclinaison opérationnelle

CONTENUS

- Orientations des politiques publiques et exemples de plateformes de service, facteurs de réussite
- Cartographie des prestations délivrées et expertises
- Evolution de la logique de coordination et travail en réseau
- Méthodologie de projet : diagnostic stratégique, co-construction, mise en œuvre et suivi
- Contours d'un fonctionnement en plateforme territoriale en œuvre et suivi

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous professionnels des structures du secteur social et médico-social
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Le projet personnalisé au service de l'autodétermination et de l'inclusion

CONTEXTE

Le droit pour l'usager de participer directement à la conception et à la mise en œuvre de son projet d'accueil et d'accompagnement a été énoncé il y a vingt ans, par la loi 2002-2. Il se voit aujourd'hui renforcé à travers les évolutions actuelles du secteur social et médico-social : promouvoir l'autodétermination de chaque personne concernée, selon son parcours, en fonction de ses attentes et besoins, en les déclinant dans des prestations adaptées et évolutives, en termes d'autonomie, de participation sociale et de santé.

Cette culture de la participation dans une démarche de co-construction prend donc une dimension nouvelle, à maîtriser par les professionnels et à conforter au sein des organisations.

OBJECTIFS

- Définir les fondements de l'inclusion, du projet personnalisé et de l'autodétermination
- Réaliser un état des lieux des pratiques professionnelles relatives au projet personnalisé favorisant l'autodétermination et l'inclusion des personnes accompagnées
- Coconstruire un outil méthodologique pour renforcer la participation des personnes accompagnées
- Elaborer une pratique professionnelle favorisant l'autodétermination et l'inclusion

CONTENUS

- Redéfinir et contextualiser les notions d'inclusion et d'autodétermination
- Revoir les fondamentaux du projet personnalisé
- Faire le point sur les pratiques professionnelles
- Faire le point sur les relations partenariales et territoriales
- Travailler une méthode d'observation et d'étude des postures professionnelles
- Créer et utiliser un outil

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

89% pour 22 stagiaires



Accompagner à l'autodétermination

CONTEXTE

L'autodétermination permet la mise en application des droits relatifs à tout citoyen. Elle garantit une qualité de vie à la personne en favorisant sa capacité à être actrice de sa vie. La finalité est de permettre à la personne de développer son pouvoir d'agir et d'élaborer des choix en tant que personne singulière.

Au sein des ESMS, le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de leur autodétermination interroge la posture des professionnels, leur manière de travailler, leur relation aux personnes aidées et le fonctionnement des institutions auxquels ils appartiennent.

Cette formation vise à permettre aux professionnels de repenser leur posture et les outils d'accompagnement afin de favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux sociétaux de la place du citoyen en situation de handicap
- Repérer les différents niveaux de participation, de motivation
- Maîtriser le concept d'autodétermination
- Discriminer les facilitateurs et les obstacles à l'autodétermination dans le contexte de l'établissement
- Élaborer des actions pour développer et favoriser l'autodétermination

CONTENUS

- Évolution des politiques sociales : de l'usager « objet de soin » au citoyen « sujet de droit »
- Les échelles de participation et de motivation
- L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
- Les facilitateurs et les obstacles à l'autodétermination au sein de l'institution
- Identification de moyens ou d'outils permettant d'accompagner les personnes vers l'autodétermination

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, vidéos, travail en sous-groupe, speedboat.

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

95,6% pour 55 stagiaires

Concilier autodétermination, sécurité et prise de risque

CONTEXTE

L'autodétermination permet aux personnes de prendre des décisions sur leur propre vie, favorisant ainsi l'estime de soi et l'inclusion.

Toutefois, cette autonomie ne va pas sans la notion de prise de risque. Prendre des risques fait partie intégrante de l'autodétermination, car chaque choix comporte des incertitudes, qu'il s'agisse d'essayer de nouvelles activités, de construire des relations ou de gérer son quotidien. Cependant, pour les personnes en situation de handicap, ces risques peuvent être amplifiés par des vulnérabilités spécifiques. C'est là que l'accompagnement professionnel devient crucial.

L'objectif n'est pas de supprimer les risques, mais de les évaluer et de les encadrer. Il s'agit de permettre aux personnes de vivre des expériences enrichissantes, d'acquérir de nouvelles compétences, tout en prenant des mesures adaptées pour minimiser les dangers. Cet équilibre entre autonomie et sécurité est essentiel pour garantir le respect des droits des personnes en situation de handicap, tout en veillant à leur bien-être.

OBJECTIFS

- Distinguer danger et risque
- Identifier l'autodétermination comme occasions d'expérimentation où la prise de risque est inhérente
- Identifier les 4 types de risque et faire le lien avec l'autodétermination : risque perçu, risque réel, risque acceptable, et risque partagé
- Développer une pratique professionnelle permettant l'auto évaluation de la personne et une évaluation partagée
- Appréhender la notion de responsabilité
- Analyser sa pratique professionnelle à la lecture de ces éléments

CONTENUS

- Mise en commun de la déclinaison de l'autodétermination dans l'accompagnement des personnes
- Définir le danger et le risque
- Définir les différents types de risques : perçu, réel, acceptable, partagé
- Réflexion collective sur des situations concrètes avec l'éclairage des apports précédents

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Savoir expérientiel, expertise d'usage et pair-aidance

CONTEXTE

L'accompagnement et le soutien par les pairs est un des axes de la Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT).

La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie, somatique ou psychique et de situations de handicap. Elle se base sur le savoir expérientiel que les personnes ont développé du fait de leur situation. Cette démarche d'entraide permet à des personnes vulnérables d'exprimer leur potentiel, leurs aptitudes et de s'inscrire dans une citoyenneté participative. Elle valorise leur expérience et en ce sens, participe à une démarche d'empowerment et d'autodétermination.

Cette formation propose une introduction aux concepts clefs introduits par la RAPT : savoir-expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance ainsi qu'une mise en perspective avec l'évolution du secteur médico-social tourné vers une transformation de l'offre inclusive.

OBJECTIFS

- Expliquer l'émergence de la pair-aidance dans le contexte de l'évolution des politiques publiques
- Distinguer les concepts de savoir expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance
- Analyser ses propres pratiques et représentations au regard des enjeux posés par le sujet
- Illustrer cette dynamique dans des pratiques concrètes d'accompagnement

CONTENUS

- Evolution des politiques sociales : de l'usager « objet de soin » au citoyen « sujet de droit »
- Définition des concepts clefs sur des bases théoriques et pratiques
- Les enjeux de la pair-aidance au regard des parties prenantes : pour les personnes elles-mêmes, les professionnels, les institutions
- Identification d'actions permettant de développer la pair-aidance au sein de l'institution

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations, analyses partagées de situations, vidéos, travail en sous-groupe, mur parlant.

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

91% pour 8 stagiaires



La vie affective et sexuelle des personnes accompagnées

CONTEXTE

Dans les établissements et services médico-sociaux, la vie sexuelle est souvent vécue comme problématique car exposée à la vue et aux risques d'interprétation des accompagnants.

Les professionnels s'interrogent par ailleurs quant aux attitudes à apporter aux questions sur les rapports sexuels, les pratiques érotiques, la masturbation, la contraception, la stérilisation, la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), les violences sexuelles, ...

Cette formation vise à permettre aux professionnels de pouvoir aborder ce sujet dans l'accompagnement des personnes concernées de manière apaisée.

OBJECTIFS

- Identifier en quoi la vie affective et sexuelle des personnes accueillies (en situation de handicap ou dépendantes) se différencie ou non de celle des personnes ordinaires
- Maîtriser le cadre juridique existant
- Analyser la place de la vie affective et sexuelle dans un cadre institutionnel
- Définir une méthodologie de réflexion éthique

CONTENUS

- Les représentations des professionnels et des familles des résidents : l'ange et la bête
- Personnes en situation de handicap, personnes dépendantes et sexualité : l'interdit, l'hyper-normativité, le consentement, la vulnérabilité
- Vie affective et sexuelle en institution : couple, tabou de la procréation, contraception, stérilisation, prévention des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST)
- Repères d'accompagnement et questionnement éthique et collectif sur la qualité de l'accompagnement de la vie affective et sexuelle

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement, personnes accompagnées, familles
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Le travail avec les familles et les proches aidants

CONTEXTE

Si les familles ont longtemps été sous-estimées voire, ont manqué de considération, elles sont aujourd'hui reconnues, notamment à travers les dernières législations, comme des interlocuteurs essentiels et des acteurs engagés dans la conduite des accompagnements auprès des personnes accompagnées. La construction d'un cadre collaboratif avec les familles, et notamment les parents des personnes accompagnées, constitue donc une des conditions de réussite de l'accueil social et médico-social.

Cette formation vise à développer les compétences et connaissances nécessaires des professionnels afin d'établir une relation de collaboration avec les familles, en permettant de dépasser les risques liés à la tentation de juger ou de critiquer ces dernières dans le difficile exercice qui est le leur.

Des familles peuvent être associées à cette formation.

OBJECTIFS

- Déterminer les relations établies entre les différents protagonistes (personne accompagnée, familles et professionnels)
- Identifier les représentations réciproques
- Appréhender les principaux enjeux liés à la situation de dépendance
- S'approprier le cadre conceptuel et légal des relations familles/professionnels
- Construire une culture et un langage commun
- Définir des outils partagés et des processus collaboratifs

CONTENUS

- Enjeux et complexité du partenariat entre parents et professionnels
- « État des lieux » des pratiques actuelles concernant le travail avec les familles
- Repérage des fonctionnements institutionnels et des références
- Recherche des points de tension, des leviers et des points à améliorer
- Références à différentes Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de l'ANESM

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement, personnes accompagnées, familles
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

87% pour 13 stagiaires



Handicap psychique : de la compréhension à l'accompagnement

CONTEXTE

L'accueil de personnes en situation de handicap psychique génère parfois de l'inquiétude de la part des professionnels habitués à travailler auprès d'autres types de population.

La variabilité des comportements de la personne en situation de handicap psychique, son fonctionnement psychique caractéristique, ainsi que la puissance des affects que génère la relation à ces personnes amènent différentes questions.

Ainsi, la formation vise à :

- Repérer les besoins spécifiques des personnes,
- Établir une relation d'accompagnement au quotidien tout en gardant le recul nécessaire,
- Articuler les exigences des contraintes sociales avec les difficultés et capacités des personnes en situation de handicap psychique.

Elle se référera, entre autres, à la recommandation des bonnes pratiques « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques », et l'approche globale visera à soutenir la pratique de l'accompagnement.

OBJECTIFS

- Reconnaître les maladies mentales
- Caractériser les différentes formes de handicap psychique
- S'approprier les éléments théoriques pour comprendre les situations
- Adapter l'accompagnement aux spécificités du handicap psychique de la personne
- S'approprier les domaines de la RBPP « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques »
- Traduire les recommandations dans sa pratique professionnelle

CONTENUS

- Les manifestations du handicap psychique, les modalités d'apparition des troubles et leur sens
- Les différents fonctionnements psychiques des personnes handicapées psychiques et leurs besoins spécifiques
- Les principes de réhabilitation sociale et de compensation
- Les troubles récurrents et les interventions interdisciplinaires associées (actions, postures)
- Les domaines de la RBPP « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques »

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

76,5% pour 22 stagiaires

La compréhension et la prévention des comportements défis

CONTEXTE

Dans les ESSMS, les professionnels sont régulièrement confrontés à des comportements dits « défis » chez les personnes accompagnées. Ces comportements, souvent liés à des troubles neurodéveloppementaux, psychiatriques ou à des situations de vulnérabilité, peuvent impacter la qualité de vie des usagers et des équipes.

Comprendre leurs causes et identifier des stratégies de prévention adaptées sont essentiels pour garantir un accompagnement bienveillant et sécurisant.

Cette formation propose des clés de lecture et des outils concrets pour mieux anticiper, gérer et réduire ces situations dans une approche éthique et pluridisciplinaire.

Cette formation vise à :

- Améliorer l'accompagnement des personnes présentant des comportements défis
- Appréhender les manifestations comportementales de ces personnes
- Inscrire les pratiques professionnelles dans la prévention primaire.

OBJECTIFS

- Définir la notion de comportements défis
- Comprendre le contexte et le processus d'élaboration des comportements défis
- S'approprier la RBPP : Les « comportements problèmes » : prévention et réponses
- Reconnaître et prendre en compte les besoins, les capacités et les demandes de la personne
- Organiser la prévention au niveau de l'accompagnement éducatif et au niveau institutionnel

CONTENUS

- La définition de la notion de comportements défis
- Les différentes manifestations des comportements défis
- Les différents niveaux de prévention
- La méthode de l'analyse fonctionnelle issue de la psychologie comportementale : l'observation, la fonction d'un comportement défi, l'élaboration de plans d'action
- L'expression des personnes accompagnées et l'émergence de leurs besoins
- Présentation d'outils : espaces de calmes retrait et d'apaisement et graduation des réponses données à un comportement
- Les postures professionnelles adaptées

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation. Appui sur la RBPP et l'analyse fonctionnelle en psychologie comportementale.

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



L'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes

CONTEXTE

Les interventions d'aide à la personne et la communication, sont des points clefs de l'accompagnement d'une personne âgée au quotidien. Pour proposer une aide individualisée au plus près des besoins de la personne, il est nécessaire de connaître et de comprendre les conséquences du vieillissement et de pouvoir dépasser les représentations sociales qu'elles renvoient.

Cette formation vise à :

- Connaître les différents aspects du processus de vieillissement et leurs conséquences
- Identifier et comprendre les principaux troubles rencontrés chez la personne âgée
- Repérer les besoins et les capacités de la personne pour adapter son comportement et ses actions
- Adapter l'accueil et l'accompagnement de la personne en fonction de son évolution psycho-physiologique

OBJECTIFS

- Maîtriser les différents aspects du processus de vieillissement et leurs conséquences
- Acquérir des notions sur les troubles cognitifs de la personne vieillissante et en situation de handicap
- Intégrer le vieillissement comme une composante du projet d'établissement
- Repérer les besoins et les capacités de la personne pour adapter son comportement et ses actions
- Questionner les pratiques en vigueur dans son établissement afin de dégager des axes d'amélioration

CONTENUS

- Représentations de la vieillesse
- Aspects physiologiques, cognitifs et psychologiques du vieillissement normal et pathologique
- Incidences du vieillissement sur les capacités de la personne et répercussions sur l'accompagnement des professionnels
- Les besoins, le mode de communication et la relation d'aide
- Actions élaborées en équipes pluridisciplinaires pour répondre aux besoins de personnes
- La place et le rôle des familles

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
91,5% pour 18 stagiaires

Les Troubles du Spectre Autistique

CONTEXTE

Les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sont des troubles neurodéveloppementaux, qui touchent deux grands domaines :

- la communication et les interactions sociales.
- les intérêts restreints et répétitifs.

On parle de « spectre » de l'autisme car les personnes se situent à différents endroits sur ce spectre, donnant lieu à une grande diversité de profils.

Mieux connaître les particularités des personnes autistes, c'est mieux comprendre leurs besoins, éviter les incompréhensions, adapter nos pratiques et créer un environnement plus sécurisant, plus prévisible et plus respectueux de leur fonctionnement. C'est aussi favoriser leur bien-être, leur autodétermination et leur inclusion dans les différents aspects de la vie quotidienne.

Cette formation vise à :

- permettre aux professionnels d'affiner leur accompagnement par la connaissance des spécificités liées aux TSA,
- outiller les professionnels pour qu'ils puissent ajuster leurs accompagnements.

OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser les connaissances sur les TSA,
- Réaliser un état des lieux des outils existants étayant les pratiques professionnelles,
- S'approprier des outils pour ajuster la pratique professionnelle,
- Évaluer l'utilisation des outils mis en place,
- Consolider la mallette à outils.

CONTENUS

- Historique et définition des TSA
- Le diagnostic, le schéma de la dyade, et graduation du spectre
- Approfondissement de la dyade
- Etats des lieux des outils mis en place et évaluation au regard des nouvelles connaissances
- Méthodologie de l'analyse des besoins
- Présentation d'outils, méthodes, stratégies d'accompagnement
- Projection de l'expérimentation de nouveaux outils

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous type de professionnel des établissements et services médico-sociaux
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Sensibilisation aux Troubles du Neurodéveloppement

CONTEXTE

Les Troubles du Neurodéveloppement (TND) regroupent un ensemble de conditions d'origine neurologique qui apparaissent dès l'enfance et persistent à l'âge adulte

Souvent invisibles et mal compris, les TND peuvent entraîner des difficultés importantes dans la communication, l'adaptation, les apprentissages ou la gestion des émotions. Ils nécessitent une reconnaissance fine des signes cliniques, une posture bienveillante et des aménagements concrets dans l'environnement ou l'accompagnement quotidien.

Sensibiliser les professionnels aux TND, c'est contribuer à une meilleure inclusion des personnes concernées, à un dépistage plus précoce, et à une réduction des situations d'échec, d'isolement ou de souffrance.

C'est aussi promouvoir une culture du respect des singularités neurodéveloppementales, en valorisant les compétences et les ressources de chaque personne.

Cette formation vise à :

- Acquérir des connaissances concernant les TND
- Adapter ses pratiques professionnelles aux spécificités des TND

OBJECTIFS

- Définir les TND
- Identifier les besoins des personnes ayant un TND
- Acquérir des outils et stratégies pour adapter son accompagnement et ses pratiques professionnelles

CONTENUS

- Définition des TND au regard du DSM5 et de la CIM11
- Panorama détaillé des TND
- Focus sur les fonctions cognitives et leurs liens avec les TND
- Exploration des ressources, outils et stratégies possibles pour adapter l'accompagnement aux besoins des personnes ayant un TND
- Appréhender l'importance du travail pluridisciplinaire
- Appréhension des RBPP
- Echanges autour de vignettes cliniques, étude de situations

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous type de professionnel des établissements et services médico-sociaux
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Sensibilisation à la Communication Alternative et Augmentative (CAA)

CONTEXTE

La communication est un droit fondamental. Pourtant, de nombreuses personnes – notamment présentant un trouble du neurodéveloppement – ne disposent pas de moyens de communication fonctionnels pour se faire comprendre, exprimer leurs besoins, leurs choix, ou entrer en relation. Cette absence ou limitation du langage verbal ne signifie pas une absence d'intention, de compréhension ou de pensée. C'est là que la Communication Alternative et Augmentative (CAA) prend tout son sens.

La CAA regroupe un ensemble de méthodes, de supports et de stratégies qui permettent de soutenir ou de remplacer la communication orale, en s'adaptant aux capacités de chacun. Cela inclut les gestes, les pictogrammes, les objets, les technologies vocales, les outils visuels, et bien plus encore.

Cette formation vise à :

- Mieux comprendre l'importance de la communication dans la participation sociale, l'autodétermination et l'inclusion
- adapter sa pratique et aménager l'environnement pour favoriser une communication accessible

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la communication
- Evaluer les besoins des personnes accompagnées
- Adapter ses pratiques professionnelles et aménager l'environnement

CONTENUS

- Définitions et enjeux de la CAA
- Appréhension de la méthodologie de mise en place de la CAA
- Exploration et évaluation des outils et stratégies existantes
- Présentation de supports, outils, stratégies de communication ou d'aménagement de l'environnement
- Etudes de situations

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous type de professionnel des établissements et services médico-sociaux
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



NOUVEAU !

La modulation sensorielle

CONTEXTE

Les troubles de la modulation sensorielle sont encore peu connus, bien qu'ils soient fréquents chez les personnes présentant un trouble du neurodéveloppement. Ils se traduisent par une difficulté à filtrer, hiérarchiser ou réguler les informations sensorielles perçues par le cerveau. Ce dysfonctionnement peut entraîner une hyper réactivité (réactions excessives), une hypo réactivité (réactions atténuées) ou une recherche sensorielle intense, selon les situations et les modalités sensorielles concernées.

Ces particularités, souvent invisibles, peuvent fortement impacter le bien-être, les comportements, la communication et la participation à la vie quotidienne. Elles sont parfois à l'origine de réactions mal comprises : agitation, repli, crises ou refus d'activité. Sans compréhension des enjeux sensoriels, ces manifestations risquent d'être interprétées à tort comme des difficultés comportementales.

Cette formation vise à :

- Mieux comprendre les besoins des personnes accompagnées
- Adapter l'environnement et ses pratiques professionnelles

OBJECTIFS

- Comprendre et appréhender la notion de modulation sensorielle
- Ajuster ses pratiques professionnelles aux besoins des personnes présentant des troubles de la modulation sensorielle
- Appréhender l'aménagement de l'environnement aux regards de la modulation sensorielle

CONTENUS

- Panorama de nos 10 sens
- Définition de la modulation sensorielle
- Exploration des différents profils observables
- Identification des signes d'alertes
- Exploration des différents outils et stratégies de la régulation sensorielle
- Appréhension des RBPP
- Etude de situations, exploration d'outils et de stratégies à mettre en place ou à faire évoluer

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tous type de professionnel des établissements et services médico-sociaux
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



START – Un dispositif de formations croisées dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND)

CONTEXTE

START, Service Territorial d'Accès à des Ressources Transdisciplinaires, est un dispositif de formations croisées en territoires pour soutenir le parcours d'enfants et d'adultes présentant des TND.

En réponse à la diversité et à la complexité des situations, ce dispositif de formation vise à :

- Actualiser et décloisonner les savoirs sur les TND,
- Améliorer et soutenir l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement et du soin, des enfants et des adultes présentant des TND,
- Impulser de nouveaux modes de coopération en territoires, à l'échelle départementale ou infra-départementale.

Le CREAI propose cette formation afin de permettre à l'ensemble des acteurs d'un territoire donné de co-construire le projet individualisé d'une personne avec TND, en tenant compte de ses souhaits, de ses compétences, de ses fragilités et de ses besoins de soutien.

OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques des personnes présentant un ou plusieurs TND
- Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- Coordonner le parcours de personnes présentant un ou plusieurs TND

CONTENUS

- Module 1 - Troubles du Neurodéveloppement : vers un socle commun
- Module 2 - Repérage et interventions précoces, Annonces diagnostiques
- Module 3 - Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement
- Module 4 - Communiquer : principes fondamentaux et outils
- Module 5 - Acquisitions et apprentissages : interventions éducatives, pédagogiques et psychologiques
- Module 6 - Santé : Troubles somatiques et psychiques associés aux TND - Dispositifs facilitant l'accès aux soins
- Module 7 - Situations complexes et comportements problématiques
- Module 8 - Contribuer à l'amélioration et à la coordination du parcours des personnes

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement et du soin de 2ème ligne qui exercent en CMPP, SESSAD, IME, MAS, EAM, SAMSAH, CMP, HDJ, ESAT, PCPE, services de psychiatrie et pédopsychiatrie, services de pédiatrie et neuropédiatrie, etc.
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, supports, études de cas

DURÉE : 5 jours

Formation intra et inter

Tarifs 2026

- Contribuants au CREAI : nous consulter

- Non-contribuants : nous consulter



FORMATIONS SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE



Se doter de repères actualisés en protection de l'enfance

CONTEXTE

Le dispositif français de la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation.

Il comprend à la fois :

- Des mesures de prévention,
- Une organisation du repérage et du traitement des situations de danger,
- Et des mesures d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille.

L'articulation des acteurs est complexe et les enjeux autour de l'intérêt de l'enfant sont multiples et en constante évolution.

Cette formation vise à fournir aux professionnels un cadre de références législatives et théoriques dans le domaine de la protection de l'enfance.

OBJECTIFS

- Définir le contexte légal de la protection de l'enfance
- Identifier les différents acteurs de la protection de l'enfance
- Savoir définir et identifier les signes de souffrance de l'enfant en se référant à un socle théorique
- Formaliser le rendu-compte des observations

CONTENUS

- L'évolution du contexte législatif de 2007 à 2022
- La définition et le traitement de l'information préoccupante
- Les mesures de prévention, d'investigation et de protection
- La définition d'un enfant en danger, risque de danger ou danger grave et immédiat
- Les bases de la théorie de l'attachement
- La démarche de consensus des besoins fondamentaux en protection de l'enfance
- Le psycho-trauma et ses conséquences
- La situation de l'enfant et de sa famille dans une approche écosystémique
- La rédaction des éléments observés

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Jeunes Professionnels et/ou nouveaux salariés
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, vidéos, analyses partagées de situations, travail en sous-groupe, co-construction de repères. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

94% pour 10 stagiaires



Initiation au cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en danger (HAS)

CONTEXTE

La loi de protection des enfants, dite loi Taquet, ainsi que son décret du 30 décembre 2022, a imposé un cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en danger ou risque de danger lors de l'évaluation des informations préoccupantes.

Ce référentiel, créé par la HAS, a pour objectif d'outiller les professionnels des conseils départementaux, ou autres structures, qui réalisent des évaluations d'informations préoccupantes, afin d'améliorer la qualité des évaluations et de faciliter la décision sur les suites à donner.

Par ailleurs, il vise à harmoniser les pratiques afin de permettre une équité de traitement, pour les enfants et les familles, sur l'ensemble du territoire national.

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de s'approprier ce cadre d'évaluation ainsi que les théories le soutenant.

OBJECTIFS

- Construire une culture partagée de l'évaluation en protection de l'enfance
- Savoir utiliser le référentiel de la HAS afin de garantir une cohérence et une équité de traitement des situations
- Analyser et rendre compte d'une situation de danger
- Développer une culture de l'évaluation partagée avec les personnes concernées
- Contribuer à une prise de décisions plus éclairée en matière de danger ou de risque de danger

CONTENUS

- De 2007 à 2022 : changer de paradigme en protection de l'enfance en se centrant sur les besoins fondamentaux des enfants
- Evaluer en protection de l'enfance : enjeux et cadre national de référence
- La gouvernance du dispositif de recueil et de traitement des IP (livret 1)
- Le circuit de recueil et de traitement des IP (livret 2)
- Les théories qui fondent le référentiel :
 - La théorie de l'attachement
 - Le modèle écologique
 - Utiliser le guide d'accompagnement à l'évaluation (livret 3)
 - Evaluer la situation autour des domaines de vie de l'enfant
 - La quadrilogie des perceptions : le point de vue de l'enfant, des parents, de l'entourage de l'enfant et des professionnels
 - Analyser globalement la situation et qualifier le danger
- Utiliser la boîte à outils du guide de la HAS

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de la protection de l'enfance
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Appui sur le cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en dangers de la HAS, apports théoriques, vidéos, travail en sous-groupe, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
93% pour 116 stagiaires



Référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance : de l'évaluation au plan d'actions partagé pour les situations en cours de mesure

CONTEXTE

Un référentiel d'évaluation participative a été élaboré dans le cadre d'un programme de recherche mis en place en 2006 par le CREAL avec le soutien de l'ONPE. Il est inspiré des travaux de Steinhauer, validé scientifiquement, et permet de guider une évaluation participative selon une observation structurée, référée au développement de l'enfant et ses besoins, appuyée sur une stratégie d'évaluation.

Il soutient par des références théorico-cliniques les professionnels dans le travail évaluatif selon une approche pluridisciplinaire et une méthode d'évaluation participative avec les enfants, leurs parents et leur entourage (trilogie des perceptions).

Il permet une caractérisation des situations de danger ou de risque de danger des enfants et une définition des objectifs de changement des réponses aux besoins des enfants afin de protéger leur développement.

Ce référentiel, utilisé lors de l'évaluation en cours d'accompagnement, apporte un cadre de réflexion et d'action pour l'élaboration du projet pour l'enfant, la mise en œuvre et l'ajustement du plan d'actions partagé.

Cette formation vise à permettre aux professionnels de s'approprier ce référentiel et ses bases conceptuelles dans l'accompagnement de l'enfant / adolescent et sa famille.

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
89% pour 318 stagiaires

OBJECTIFS

- Développer des compétences à l'évaluation des situations
- Partager des références communes au sein de l'association/établissement
- Garantir la cohérence des pratiques de l'évaluation en cours d'accompagnement, jusqu'à l'évaluation de l'impact de la mesure
- Articuler l'évaluation des situations, l'élaboration des projets d'accompagnement et la rédaction du rapport de situation de fin de mesure

CONTENUS

- Les repères juridiques
- Contexte et enjeux de l'évaluation
- La structuration de l'évaluation selon les différents domaines de vie de l'enfant : contexte socio-économique, culturel et environnemental de la vie de l'enfant, santé et développement de l'enfant, parentalité et exercice des fonctions parentales
- Les théories qui fondent le référentiel :
 - La théorie de l'attachement
 - Les besoins fondamentaux de l'enfant (rapport Martin-Blachais, 2017)
 - Les différentes dimensions du développement de l'enfant
 - La souffrance infantile et le psycho-trauma
 - L'évaluation des compétences parentales
- Prise en compte de la globalité de la situation
- Co-construction d'objectifs de travail avec l'enfant et sa famille
- Réalisation et mise en action d'un plan d'actions partagé

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de la protection de l'enfance
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, vidéos, travail en sous-groupe, cas pratiques, analyses partagées de situations, échanges d'expériences



AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité

CONTEXTE

Depuis la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies en 1989, de nombreux pays ont engagé des réformes et des programmes visant à garantir le respect des droits fondamentaux des enfants partout dans le monde.

C'est le cas notamment du Québec avec l'initiative AIDES, née dans les années 2000, et dont la finalité réside dans l'articulation des différents services et institutions intervenant auprès de l'enfant, pour une action cohérente centrée sur ses besoins.

La méthode déployée vise à la fois à prendre en compte la perspective de l'enfant et de ses parents mais également à soutenir la participation de ces derniers dans l'analyse et la réponse à ses besoins. L'initiative AIDES est une démarche participative et collaborative mobilisant l'ensemble des parties prenantes autour de l'enfant

Cette formation vise à permettre aux différents acteurs de la protection de l'enfant d'appréhender cette approche pragmatique en termes d'évaluation et d'analyse des situations individuelles à l'aide d'un cadre d'intervention pratique.

Formation dispensée par une formatrice habilitée Initiative AIDES.

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 225€/jour

- Non-contribuants : 1 525€/jour

Frais d'impression des instruments et outils AIDES en sus

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
93% pour 47 stagiaires

OBJECTIFS

- Analyser et comprendre, avec les mêmes repères, les besoins spécifiques des enfants relevant d'une mesure en protection de l'enfance et qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être
- Mobiliser une approche participative et collaborative à toutes les étapes de la démarche d'intervention
- Collecter, analyser et comprendre des informations sur les éléments du cadre d'analyse à l'aide des outils requis en fonction de la complexité des besoins des enfants
- Planifier les actions entreprises au bénéfice de l'enfant en tenant compte des points de vue de l'enfant, des parents mais aussi des personnes ressources préoccupées par son développement, sa sécurité et son bien-être

CONTENUS

- Les repères théoriques communs pour comprendre le contexte de vulnérabilité des enfants et les conséquences sur leur développement
- L'initiative AIDES (de quoi s'agit-il ? les niveaux d'actions, son évolution...) partagée tant avec les institutions qu'avec les usagers
- Le cadre d'analyse écosystémique (fondements, démonstrations et expérimentation)
- S'approprier les outils et supports de la coordination
- L'approche participative à travers la perspective des parents de l'enfant et les pratiques d'alliance
- La grille COMMUNE des besoins de développement de l'enfant et le Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tout professionnel de l'action sociale intervenant auprès de l'enfant dans un contexte de négligence et/ou de maltraitance (protection de l'enfance, handicap, Education Nationale...)
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Exposés théoriques / Exercices pratiques / Mises en situation - Ateliers dynamiques et interactifs en groupes autour d'une étude de cas / Manipulation des outils de l'initiative AIDES / Co-construction de repères pour une organisation optimale à partir des connaissances des stagiaires et des pratiques à l'œuvre / Apports complémentaires sur demande

Les visites en présence d'un tiers

Accompagner des parents empêchés dans la réponse aux besoins de l'enfant :
un cadre exigeant

CONTEXTE

La visites en présence d'un tiers (VPT) en protection de l'enfance est un cadre exigeant, qui doit garantir la sécurité physique et psychique de l'enfant.

L'encadrement des VPT et la contenance éducative requise nécessite un savoir-faire spécifique, une acuité d'observation, une capacité à accueillir ce qui s'y passe.

Cette formation vise à proposer aux professionnels des clés de compréhension pour accompagner les VPT et leur permettre de développer des pratiques qui répondent aux besoins spécifiques des enfants et de leurs parents.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal des visites en présence d'un tiers
- Comprendre les enjeux cliniques des visites en présence d'un tiers
- Repérer et établir les conditions de réussite dans la mise en œuvre des visites
- Connaître et adopter les postures professionnelles centrées sur la protection de l'enfant
- Inclure la visite en présence d'un tiers dans l'accompagnement de l'enfant, du parent, du lieu d'accueil
- Evaluer la qualité de la relation parent-enfant
- Evaluer les compétences parentales
- Evaluer les signes de souffrance infantile
- Caractériser la situation et préconiser, en conséquence, des modalités de rencontre

CONTENUS

- Cadre légal des visites en présence d'un tiers en protection de l'enfance
- Objectifs des visites médiatisées, rôles des différents acteurs
- Les bases théorico-cliniques clés qui sous-tendent l'observation, l'évaluation et l'accompagnement des visites en présence d'un tiers :
 - Les besoins fondamentaux de l'enfant
 - L'approche psycho-traumatique
 - Une parentalité empêchée, les compétences parentales
- Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant et du parent
- Postures professionnelles, techniques d'intervention

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de la protection de l'enfance
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Prévenir, anticiper, traiter la violence et ses conséquences en établissement d'accueil pour mineur(e)s (1/2)

Contenance institutionnelle- Contenance éducative- Contenance physique

CONTEXTE

Les violences juvéniles en institution proviennent essentiellement de relations familiales carencées, de troubles psychologiques et comportementaux, et de dysfonctionnements institutionnels. Les établissements ont des difficultés à les gérer comme un "objet" éducatif à part entière. Cela entraîne des crises au sein des équipes, du découragement et des burnouts chez les professionnels et aggrave les comportements des mineurs, les entraînant dans une errance institutionnelle et éducative.

Il est crucial de prévenir et d'anticiper les crises comme des opportunités éducatives pour comprendre ce que les jeunes expriment et ne peuvent dire autrement.

Ce module de formation ambitionne de donner une vision globale et des outils concrets pour mettre en œuvre une contenance institutionnelle, éducative et physique, ces trois champs étant indissociables et interdépendants les uns des autres.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de mobiliser les outils institutionnels nécessaires à la prévention et à la gestion des violences et disposera d'un panel de réponses éducatives à apporter face aux violences et actes transgressifs.

OBJECTIFS

- Définir un cadre institutionnel, professionnel et éducatif sécurisant pour prévenir et gérer les violences
- Repérer les outils et moyens institutionnels nécessaires à la réponse apportée aux violences et aux transgressions
- Disposer d'un panel de réponses éducatives à apporter face aux violences et aux transgressions
- Transmettre des gestes et postures qui permettent de protéger les mineurs et les professionnels en cas de violence physique, dans une démarche éthique et bienveillante

CONTENUS

- Définitions contenance institutionnelle, contenance éducative et physique
- Savoir poser un cadre éducatif explicite concernant le traitement des incidents dès l'entretien d'accueil
- Différence sanction/punition
- Place et définition du toucher éducatif
- Identifier les différents types de comportements transgressifs et adapter les réponses éducatives. (Différence violence, agressivité)
- Identifier les facteurs déclenchant de la violence
- Identifier le rôle et la place de chacun dans le processus de prévention et de gestion de la violence
- Savoir définir une échelle de sanctions éducatives
- Auto-évaluer la cohérence des réponses éducatives au sein de son équipe



Prévenir, anticiper, traiter la violence et ses conséquences en établissement d'accueil pour mineur(e)s (2/2)

Contenance institutionnelle- Contenance éducative- Contenance physique

CONTENUS (SUITE)

- Cohésion d'équipe : savoir placer et tenir le curseur collectivement, les deux attitudes à éviter : de la tolérance zéro à l'achat de la paix sociale
- Apports théoriques sur les troubles du comportements (définition, théorie de l'attachement, les besoins fondamentaux de l'enfant, traumas...).
- Initiation aux gestes techniques de la contenance physique
- Identification des situations qui posent problèmes (prévention dégradation de la situation) // Posture éducative pro-active
- Gestion du stress, le comprendre, le gérer
- Le conflit, le comprendre, le gérer
- Apports théoriques sur les troubles du comportements (définition, théorie de l'attachement, les besoins fondamentaux de l'enfant, traumas...).
- Initiation aux gestes techniques de la contenance physique.
- Identification des situations qui posent problèmes (prévention dégradation de la situation) // Posture éducative pro-active
- Gestion du stress, le comprendre, le gérer
- Le conflit, le comprendre, le gérer

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels des établissements et services médico-sociaux et chefs de service
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices, analyse des pratiques et expérimentation de nouvelles postures via le théâtre forum, échanges à partir des situations vécues par les participants, exercices de mise en pratique de contenance physique

DURÉE : 1 jour d'observation en immersion + 6 jours (3x2 jours)

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Promouvoir un environnement et des pratiques professionnelles de bientraitance en protection de l'enfance

CONTEXTE

La bientraitance est un pilier fondamental de la protection de l'enfance. A ce titre, elle revêt un caractère impérieux dans le cadre des missions éducatives et de soin dévolues aux professionnels

La législation française impose aux institutions et aux équipes d'offrir aux enfants un environnement garantissant leur intégrité physique et psychique, leur sécurité affective, ainsi que le respect de leurs droits et de leur dignité.

Face à une intensification des situations de vulnérabilité – marquée par une hausse des signalements, des cas de violences intrafamiliales, et des besoins croissants d'accompagnement des mineur.es en danger – il est impératif de consolider les pratiques bientraitantes et de promouvoir une culture de vigilance et d'éthique.

Cette formation s'inscrit dans cette dynamique et dans le respect des préconisations de la Haute Autorité de Santé.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins fondamentaux de l'enfant et l'impact de la violence / maltraitance sur les différentes sphères de son développement
- Circonscrire le cadre légal et les bonnes pratiques garantissant la bientraitance au sein d'un accueil en protection de l'enfance
- Ajuster et consolider sa posture professionnelle de protection et l'inscrire dans une dynamique collective de préoccupation partagée

CONTENUS

- Démarche de consensus des besoins de l'enfant
- Développement de l'attachement
- Réalités des violences faites aux Enfants en France, les multiples visages de la maltraitance
- Cadre légal de protection
- Les cinq dimensions de la bientraitance
- Repères fondamentaux pour mettre en œuvre la bientraitance
- Ethique de protection
- Accueil et sécurisation de la parole de l'enfant, mises en situation
- Inscrire sa pratique individuelle et collective dans une chaîne de protection

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Pédagogie active (jeux, quizz, mises en situations) et expérientielle (cas pratiques, partage de pratiques professionnelles), en appui sur les connaissances actualisées et les études récentes

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Accompagner à l'autodétermination en protection de l'enfance

CONTEXTE

Inscrite dans la loi du 2 janvier 2002 et renforcée par la Convention internationale des droits de l'enfant, la participation des jeunes est un principe clé que les professionnels sont invités à mettre en œuvre. À travers des outils comme le projet personnalisé ou le livret d'accueil, la loi rappelle l'importance de reconnaître la capacité des enfants à exprimer leurs besoins et à participer aux décisions les concernant.

Cependant, dans un contexte où la mission première reste la protection, favoriser l'autonomie des jeunes tout en garantissant leur sécurité représente un défi. L'autodétermination implique d'accompagner les enfants dans leurs choix, en tenant compte de leur vulnérabilité.

Cette formation vise à définir la notion d'autodétermination et à outiller les professionnels pour donner vie à ce principe dans leurs pratiques au quotidien, tout en tenant compte du contexte d'intervention spécifique de la protection de l'enfance.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux sociétaux de l'accompagnement des jeunes en tant que futurs citoyens
- Comprendre le concept d'autodétermination dans ses dimensions historiques, philosophiques et politiques
- Savoir promouvoir l'autodétermination dans le cadre spécifique de la protection de l'enfance
- Situer les facilitateurs et les obstacles à l'autodétermination dans le contexte de l'établissement / du service
- Savoir identifier des actions pour développer et favoriser l'autodétermination

CONTENUS

- Évolution des politiques sociales de l'usager « objet de soin » au citoyen « sujet de droit »
- Les aspects sociologiques pour la promotion de l'autodétermination :
 - Citoyenneté et autonomie des jeunes : connaissances actuelles
 - La spécificité des besoins et difficultés des jeunes accueillis par la protection de l'enfance
 - Les aspects psychologiques pour la promotion de l'autodétermination
 - Parmi les concepts abordés : Estime de soi, sentiment de compétence, gestion de l'anxiété et du risque, mécanisme de défense, loyauté familiale, motivation, implication, ...
- Les freins et facilitateurs institutionnels
 - Les effets des parcours institutionnels sur les personnes accompagnées
 - Les outils de la loi 2002-2 et le travail pour l'autodétermination
 - Place et rôle des parents et des partenaires institutionnels
- Les freins et facilitateurs professionnels
 - Reconnaître ses propres représentations sur les possibles et limites et leurs incidences sur l'accompagnement des jeunes
 - Postures professionnelles : sécuriser et cadrer, soutenir, stimuler, encourager

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels intervenant dans le secteur de la protection de l'enfance
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Comprendre et agir face aux comportements des adolescents dits « difficiles »

CONTEXTE

Les enfants, adolescents et jeunes adultes ayant fait l'objet de placements souvent multiples et pour lesquels les solutions institutionnelles sont inadaptées ou inopérantes, sont souvent qualifiés de manière abusive d'« incasables » ou de « cas lourds ».

L'« incasabilité » reste une énigme tant elle est souvent le signe d'une « souffrance mal traitée ». Or, c'est non seulement la complexité de leurs situations mais aussi l'organisation institutionnelle autour de ces jeunes, qui provoquent ces difficultés.

D'enfants considérés comme « en danger » au début de leurs parcours de vie, ils deviennent des adolescents ou des jeunes adultes « dangereux ».

Cette formation vise à soutenir les professionnels dans :

- La compréhension des comportements de ces adolescents
- La mise en place d'un accompagnement adapté

OBJECTIFS

- Repérer les représentations autour de la notion « d'adolescents à difficultés multiples »
- Connaître les besoins fondamentaux de l'adolescent
- Comprendre comment se construit la sécurité intérieure chez l'adolescent
- Repérer et analyser les comportements spécifiques de la période de l'adolescence
- Connaître la notion de trauma complexe et ses conséquences
- Savoir entrer en relation avec un adolescent « à difficultés multiples »
- Savoir définir une sanction éducative
- Identifier les notions qui peuvent aider à une amélioration des pratiques

CONTENUS

- La démarche de consensus des besoins fondamentaux de l'enfant (Dr Martin-Blachais, févr.2017)
- Théorie de l'attachement
- Les paradoxes des adolescents à « difficultés multiples »
- Les conduites à risques
- Les caractéristiques de la période de l'adolescence
- Le psycho-trauma et le trauma complexe : les conséquences sur le développement
- Le langage verbal et non verbal
- Les fondements, les visées et les caractéristiques d'une sanction

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, analyse d'exemples issus du terrain, mise en lien avec la pratique, vidéos, quiz, mur parlant. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
95% pour 10 stagiaires



Comprendre et accompagner les enfants présentant des symptômes de trauma complexe

CONTEXTE

Les enfants confiés à la protection de l'enfance ont souvent vécu des expériences traumatiques répétées, entraînant des troubles de l'attachement et des symptômes de trauma complexe. Ces réalités impactent leur développement, leur régulation émotionnelle et leurs relations aux adultes et aux pairs.

Cette formation vise à proposer aux professionnels des clés de compréhension et des outils concrets pour accompagner ces enfants en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

OBJECTIFS

- Définir les bases de la théorie de l'attachement et le concept de trauma complexe
- Identifier les répercussions du trauma sur le développement de l'enfant selon son âge
- Identifier les postures professionnelles favorisant une base de sécurité
- Connaître les stratégies éducatives favorisant la résilience et l'apaisement
- Construire un accompagnement éducatif à l'appui du modèle ARC (Attachement, Régulation des affects, Compétences)

CONTENUS

- Le cadre de la protection de l'enfance et les parcours des enfants concernés
- Maltraitance, négligence et besoins fondamentaux
- Attachement et trauma complexe
- Eclairage des neurosciences
- Répercussions du trauma selon les âges
- Les 4 R (Réaliser, Reconnaître, Répondre et Résister)
- Le modèle ARC : Attachement, Régulation des affects et Compétences
- Favoriser la résilience et l'apaisement

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de la protection de l'enfance
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



Accompagner les enfants victimes de violences conjugales

CONTEXTE

Depuis le décret de février 2022, les enfants exposés aux violences conjugales ne sont plus considérés comme simples témoins mais reconnus officiellement comme victimes à part entière.

Comprendre et reconnaître, pour mieux accompagner ces enfants exposés aux violences conjugales sont des compétences incontournables pour leur garantir leur besoin fondamental d'être en sécurité.

La formation proposée vise à doter les professionnels de clés leur permettant d'ajuster leurs pratiques professionnelles aux besoins de ces enfants.

La formation est construite dans le respect des recommandations du Rapport Parlementaire d'Emilie Chandler et de Dominique Vérien. Plan rouge vif. 2023.

OBJECTIFS

- Repérer l'impact des violences conjugales sur les mineur.es victimes
- Identifier les besoins spécifiques de ces enfants
- Déployer une pratique professionnelle adaptée à ces besoins dans son champ d'exercice professionnel

CONTENUS

- Besoins fondamentaux et besoins spécifiques des enfants victimes de violences conjugales
- Mécanismes des violences conjugales et stratégie du parent violent
- Conséquences des violences sur le développement des enfants sur les plans physiologique, affectif et cognitif
- Accueil et sécurisation de la parole de l'enfant dans son champ d'intervention professionnel
- Accompagnement des enfants victimes de violences conjugales
- Cadre juridique de protection et traitement judiciaire, de l'enfant témoin à l'enfant victime
- Intégrer la chaîne de protection de son territoire professionnel
- Le cas des enfants suite à un féminicide dans le couple parental
- Du côté des parents, victime et agresseur, quel impact ?

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels de l'accompagnement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Pédagogie active (jeux, quizz, mises en situation) et expérientielle (cas pratiques, partage de pratiques professionnelles) en appui sur les connaissances actualisées et les études récentes

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site



FORMATIONS MIXTES POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PERSONNES CONCERNÉES

Mes choix, mon projet, ma vie : découvrir l'autodétermination

CONTEXTE

Vous êtes accompagné par un ESAT, un SAVS, un foyer...

Vous avez noté que les professionnels vous proposent de nouvelles choses.

Par exemple :

- ils vous demandent plus souvent votre avis.
- ils vous proposent de choisir les endroits où vous souhaitez faire des activités.
- ils vous encouragent à participer à un club de sport ou à aller à la bibliothèque de votre ville.
- ils vous proposent de faire un essai dans un appartement.
- ils vous encouragent à travailler dans une entreprise ordinaire.
- ils vous proposent d'expliquer à d'autres personnes votre expérience.

Cette formation vous aide à dire ce que vous savez faire.

Cette formation vous aide à dire ce que vous aimez faire.

Cette formation vous aide à dire ce que vous pouvez faire.

POURQUOI ?

- Comprendre l'autodétermination
- Connaître vos points forts et vos fragilités
- Connaître vos droits, vos devoirs et vos responsabilités
- Repérer vos rêves, vos projets, vos souhaits
- Repérer les personnes qui peuvent vous aider
- Comprendre les étapes du projet personnel

DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

- Exemples sur l'autodétermination
- Ce que vous aimez
- Ce que vous savez faire
- Comment faire des choix ?
- Avoir un projet
- Avoir des personnes de confiance qui vous aident
- Connaître vos droits et vos responsabilités

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Les adultes accompagnés par un établissement ou un service dans le domaine du handicap ou du social
- Les personnes qui ont choisi de participer
- Le CREAL préconise des groupes de 8 à 10 personnes. Un professionnel peut participer à cette formation comme personne de soutien.
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Présentations orales, supports adaptés, questions-réponses, vidéos, discussion.

DURÉE : 2 jours

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

100% pour 23 stagiaires



Quel est mon rôle en tant que représentant des travailleurs en ESAT ? – à destination des personnes accompagnées

CONTEXTE

Le plan de transformation des ESAT renforce vos droits et votre pouvoir d'agir. Il améliore vos conditions de travail.

Pour chacun,

- Il donne de nouveaux droits à congés,
- Il permet l'autodétermination,
- Il organise votre projet personnalisé avec projet de vie et un carnet de parcours et de compétences.

Pour l'établissement,

- Il crée une instance mixte travailleurs-professionnels pour parler de la santé et la sécurité au travail,
- Il met en place un délégué. Le délégué est médiateur auprès de la direction de l'ESAT.

Cette formation aide à mieux comprendre votre rôle et ce que vous devez faire en tant que représentant des travailleurs en ESAT.

POURQUOI ?

- Comprendre ce qu'est l'instance mixte
- Comprendre la fonction de délégué
- Connaître votre rôle
- Comprendre ce que vous devez faire si vous êtes représentant de l'instance mixte et du délégué des travailleurs ESAT
- Comprendre les différentes réunions : instance mixte, délégué et le CVS
- Savoir organiser les réunions (préparation, animation, restitution)
- Savoir comment intervenir comme délégué ou représentant
- Savoir quand intervenir comme délégué ou représentant

DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

- Instance mixte
- Fonction de délégué des travailleurs ESAT
- Rôle du représentant ou délégué
- Préparation et l'animation des réunions
- Recueillir les besoins des personnes que je représente
- Faire un résumé des échanges aux autres travailleurs après les réunions
- Sujets à aborder dans les réunions
- Comment intervenir lors de ces réunions

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Les travailleurs en ESAT élus représentant des usagers au titre du CVS, de l'instance mixte, et/ou comme délégué, et les professionnels
- *Le CREAI préconise de privilégier des professionnels accompagnants impliqués au sein du CVS et/ou de l'instance mixte au sein de leur ESAT afin de favoriser la transcription des apports de la formation dans le fonctionnement des différentes formes de participation au sein de l'établissement*
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, schématisation, dessins, présentation PowerPoint, mise en lien avec des exemples concrets, jeux de rôle, mises en situation, échanges de bonnes pratiques, échanges avec les stagiaires

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra
(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1 170€/jour
- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
100% pour 4 stagiaires



Participer au Conseil de Vie Sociale (CVS)

CONTEXTE

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est obligatoire dans les établissements et services du secteur médico-social depuis 2002.

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est un temps d'échange qui vous permet de participer à l'organisation de votre établissement.

Depuis janvier 2023, le rôle et la participation des membres du Conseil de Vie Sociale (CVS) sont plus importants.

Pour participer au Conseil de Vie Sociale (CVS), il est important de bien connaître l'objectif et les outils à utiliser.

Cela permet un meilleur fonctionnement de l'établissement.

POURQUOI ?

- Connaître le cadre réglementaire du Conseil de la Vie Sociale (CVS)
- Définir le but d'un Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Définir le fonctionnement d'un Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Identifier le rôle de chacun des participants
- Permettre à chacun de s'exprimer

DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

- Rôle du Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Missions du Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Fonctionnement du Conseil de Vie Sociale (CVS)
- Comment vous exprimer et donner votre avis ?

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Les personnes accompagnées
- Les professionnels
- Vos proches
- Des partenaires de l'établissement
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, jeux de rôle, échanges, présentation de supports existants

DURÉE : 1 jour

Tarifs 2026 en formation intra

(pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1 170€/jour

- Non-contribuants : 1 300€/jour

Lieu : sur site

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :

98,2% pour 56 stagiaires



FORMATIONS INTER – ÉTABLISSEMENTS

Les fonctions et le positionnement du coordinateur d'équipe

CONTEXTE

Les évolutions des politiques publiques (transversalité, mise en œuvre de projets individualisés, approche territoriale, transformation de l'offre...) et les nouvelles organisations du secteur médico-social génèrent l'émergence ou la consolidation d'une nouvelle fonction, celle de coordinateur d'équipe.

Cette fonction, encore marquée par une disparité de profils, nécessite d'être consolidée pour donner aux professionnels concernés des éléments de base qui les amèneront à prendre la mesure de leur poste et à s'y épanouir. Et également à leur donner plus de légitimité ?

Cette formation vise à identifier et appréhender le cadre et les limites de la fonction du coordinateur.

OBJECTIFS

- Analyser sa place dans l'organisation et les enjeux liés au poste
- Identifier son rôle dans la démarche de projet individualisé
- Repérer son style de management dans une visée de coordination
- Se doter de repères et d'outils pour faciliter le quotidien

CONTENUS

- Repères théoriques sur la fonction de coordinateur
- Place du professionnel dans la coordination de projet de la personne accueillie (élaboration, suivi, évaluation) et dans la dynamique institutionnelle
- Notion de management
- Savoir-faire et savoir-être nécessaire à la fonction de coordinateur

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels du secteur social et médico-social
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

DURÉE : 2 jours

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
95,5% pour 15 stagiaires

Tarifs 2026 en formation inter : (soumise à un nombre suffisant d'inscriptions):

- Contribuants au CREAI : 200€/jour/personne
- Non-contribuants : 180€/jour/personne

(Inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

Lieux et dates :

- **Lyon (locaux du CREAI):**

- Session 1 :
 - Mardi 3 mars 2026
 - Mercredi 4 mars 2026
- Session 2 :
 - Mardi 6 octobre 2026
 - Mercredi 7 octobre 2026

Favoriser l'interconnaissance pour mieux accompagner les enfants relevant de l'ASE et de la MDPH

CONTEXTE

Face à la complexité des parcours des enfants relevant à la fois de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et du champ du handicap (MDPH), la qualité de leur accompagnement dépend largement de la capacité des professionnels à **travailler ensemble, à se comprendre mutuellement et à partager une culture commune de l'accompagnement.**

Cette formation propose de **favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de ces deux champs** pour :

- Mieux comprendre les logiques institutionnelles, missions et contraintes de chacun ;
- Enrichir la lecture des situations complexes ;
- Renforcer la coordination pour des parcours plus fluides, plus cohérents et sécurisants pour l'enfant.

OBJECTIFS

- J1** : Comprendre les missions et logiques d'action des services ASE et médico-sociaux pour mieux collaborer
- J2** : Identifier les facteurs de vulnérabilité pour adapter l'accompagnement
- J3** : Utiliser des outils communs pour structurer un accompagnement cohérent et sécurisé

CONTENUS

- J1** : Spécificités, pilotage et missions des services relevant de l'ASE et relevant du Médico-social
- J2** : Situation complexe de l'enfant : contexte familiale, définition du handicap, définition du trauma complexe, besoins spécifiques et particuliers, etc.
- J3** : Condition de l'accompagnement : outils éducatifs (analyse fonctionnelle, outil de communication, etc.), mise en place d'un cadre sécurisé, PPE, coordination des parcours

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels du secteur social et médico-social
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, échanges de pratiques, études de cas, vidéos, travaux en sous-groupe

DURÉE : 3 jours

Tarifs 2026 en formation inter : (soumise à un nombre suffisant d'inscriptions):

- Contribuants au CREAL : 200€/jour/personne
- Non-contribuants : 180€/jour/personne

(Inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

Lieux et dates :

- **Lyon (locaux du CREAL):**

- J1** Mardi 20 janvier 2026
- J2** Mardi 3 février 2026
- J3** Mardi 24 février 2026

- **Clermont-Ferrand (locaux du CREAL) :**

- J1** Mardi 10 mars 2026
- J2** Mardi 31 mars 2026
- J3** Mardi 21 avril 2026



FALC (Facile à Lire et à Comprendre)

CONTEXTE

Pour participer à la société et faire des choix autodéterminés, il est indispensable de comprendre les informations.

Les règles européennes pour une information accessible en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) permettent l'accessibilité des informations.

Cette formation vise à soutenir les professionnels dans :

- cerner les difficultés des personnes en situation de handicap en matière d'accès à l'information écrite et orale,
- créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre » (FALC),
- impliquer les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des documents écrits FALC,
- appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante.

DURÉE : 2 jours

Taux de satisfaction stagiaires 2024 :
99,5% pour 16 stagiaires

Tarifs 2026 en formation inter :
(soumise à un nombre suffisant d'inscriptions):

- Contribuants au CREAI : 490€ par binôme pour les deux journées
- Non-contribuants : 660€ par binôme pour les deux journées

Lieux et dates : à venir

(Inscription au plus tard 15 jours avant la session de formation)

OBJECTIFS

► Pour les professionnels

- Concevoir un document en FALC en associant des personnes accompagnées
- Proposer une transcription FALC
- Apprendre à réorganiser un document
- Apprendre à faire reformuler les personnes accompagnées pour valider

► Pour les personnes accompagnées

- Apprendre à reconnaître son expertise FALC
- Transcrire un texte
- Valider un texte
- Savoir évaluer les illustrations

CONTENUS

- Rappels des textes de référence en matière d'accessibilité
- Difficultés des personnes en situation de handicap face à l'information écrite et orale
- Application des règles européennes pour une information écrite en facile à lire et à comprendre
- Implication des personnes en situation de handicap
- Présentation de pictothèques et des règles d'utilisation des images (droits d'auteurs)
- Traduction en FALC de supports de communication (flyer, présentation powerpoint, utilisation de vidéos, réseaux sociaux, questionnaire)
- Utilisation du logo FALC
- Evaluation et la validation de documents
- Mettre les apprenants professionnels et personnes accompagnées en position de référents
- Ateliers d'écritures avec des supports concrets apportés par les apprenants

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Professionnels, Administrateurs, Personnes accompagnées
- Il est indispensable de venir en binôme : professionnel ou aidant ET personnes concernées par le FALC.
- Il n'y a pas de prérequis pour participer à cette formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques et techniques, Travaux de groupe / Jeu pédagogique, Ateliers.

**Siège**

33 cours Albert Thomas
69003 Lyon
04 72 77 60 60

Bureau

15 rue des Frères Lumière
63000 Clermont-Ferrand
04 73 90 60 60

accueil@creai-ara.org
www.creai-ara.org